MAURICE BESSON

LES
COLONIES ALLEMANDES
ET
LEUR VALEUR

PRÉFACE

DE

M. Pierre PERREAU PRADIER

DÉPUTÉ

Secrétaire de la Chambre des Députés

PARIS

AUGUSTIN CHALLAMEL, ÉDITEUR

RUE JACOB, 17

Librairie maritime et coloniale

1919

tion.

MAURICE BESSON

LES COLONIES ALLEMANDES ET LEUR VALEUR

PRÉFACE

DE

M. Pierre PERREAU PRADIER

DÉPUTÉ

Secrétaire de la Chambre des Députés

PARIS

AUGUSTIN CHALLAMEL, ÉDITEUR

RUE JACOB, 17

Librairie maritime et coloniale

1919

2e Edition.

INDEX

PRÉFACE

La lecture de la « carte de guerre » est en Allemagne le stimulant nécessaire pour supporter sans faiblir les privations et la mobilisation civile. Depuis le Chancelier jusqu'au moindre folliculaire germanique, chacun expose à ses auditeurs ou à ses lecteurs les avantages que l'Allemagne tire de l'occupation de la Belgique, du nord de la France, des territoires polonais et serbes. Mais ce que l'on ne claironne pas aux quatre coins des empires centraux c'est la perte totale du domaine colonial allemand tombé entre les mains des Anglais, des Français, des Japonais, des Belges et des Portugais.

Une caricature italienne représente un gros personnage endormi dans un somptueux bureau, la pièce est tapissée d'immenses toiles d'araignées qui descendent jusque sur le bureau. Ce personnage, c'est le Ministre allemand des Colonies. On peut se demander, en effet, quelles peuvent être les occupations du Dr Solf, l'actuel dirigeant de la politique coloniale allemande, car le domaine d'outre-mer germanique est chose du passé.

Nous ignorons trop chez les Alliés l'œuvre remarquable accomplie par les soldats de toutes les nations de l'Entente. Nous n'avons pas encore assez reconnu les mérites de tous ceux qui, sous le soleil tropical, grelottant de fièvre, enlisés dans la boue des vallées congolaises, perdus dans les immensités de la forêt équatoriale, ou tenaillés par la soif dans les plaines dénudées du Sud-Est Africain, ont lentement, jour après jour, resserré inexorablement le cercle de fer autour des colonies allemandes et les ont conquises les unes après les autres. Nous ignorons trop également combien l'Allemagne était prête à faire la guerre coloniale comme elle était prête à la lutte en Europe,

et jamais assez on ne dira l'héroïsme de nos coloniaux et de leurs tirailleurs pour vaincre à armes inégales l'ennemi qu'ils n'avaient pensé combattre qu'au-delà la ligne bleue des Vosges.

Malgré leurs mesures de précaution, les Allemands ont perdu un domaine colonial qui leur était d'autant plus cher qu'il venait d'être créé et qu'il leur avait donné beaucoup de déboires avant de prendre depuis quelques années seulement, un réel et remarquable essor.

Le drapeau allemand ne flotte plus sur aucune terre d'outre-mer. Les forces anglo-françaises, dès les premiers mois de la guerre, se sont emparées de la colonie du Togoland, enclave allemande en Afrique Occidentale; nos soldats ont repris les terres françaises du bassin du Congo, arrachées à la suite de l'accord franco-allemand de 1911, et avec les Anglais ont conquis le Cameroun à la suite d'une lutte longue et glorieuse. Le général boer Botha, avec une maîtrise incomparable, s'est emparé, malgré les difficultés nées des conditions de la campagne et des obstacles d'une nature aride, du vaste et riche territoire du Sud-Ouest africain allemand, justement dénommé depuis « Bothaland ». On sait avec quel brio, au pas de charge, les vétérans de la garde impériale japonaise ont emporté d'assaut la forteresse de Tsing-Tao et ont occupé la province allemande de Kiaotcheou, coup fatal porté à l'influence germanique en Chine. Le kaiser, dans un message qu'il adressait au Reichstag à l'occasion de la victoire japonaise, avouait que « Tsing-Tao était un établissement modèle de culture allemande dans les mers lointaines ». Egalement dans les mers lointaines, dans les immensités du Pacifique, les îles où l'Allemagne s'était établie sont entre les mains des troupes anglo-australiennes, qui ont occupé la Nouvelle-Guinée allemande et les Samoa; les îles Marshall et Carolines sont entre les mains des troupes de l'Empire du Soleil Levant. Enfin nos vaillants alliés belges, secondés par nos amis anglais, forcent en ce moment même dans les hauts plateaux de l'Afrique Orientale les derniers contingents coloniaux allemands.

Au trentième mois de la guerre sur aucune terre coloniale ne flotte plus le drapeau de l'Empire allemand. Les Alliés ont conquis 3 millions de kilomètres carrés et une population de 12 millions d'âmes.

Que valent les conquêtes que nos armes viennent de nous donner? Sont-elles des terres stériles, des arpents de neige ou des immensités désertiques? Est-ce au contraire un riche domaine? Une colonie vaut plus ou moins suivant qu'elle est mise en exploitation ou laissée à l'abandon. Comment les Allemands ont-ils obtenu des résultats dans leurs colonies et quelle est la valeur actuelle de celles-ci, c'est ce qu'au cours de ces quelques pages, M. Maurice Besson a cherché à mettre en relief. Réunissant les diverses données que l'on possède sur les colonies allemandes l'auteur de cet opuscule a cherché à faire connaître au public ce que les Alliés ont acquis en s'emparant du domaine d'outre-mer allemand. S'il est bon de stimuler les énergies et de ne pas « s'endormir » dans la guerre, il est sain, parfois, de jeter un regard en arrière vers le chemin parcouru et de reconnaître les résultats obtenus. Une énergie nouvelle naît de cet examen et c'est avec plus d'élan encore que l'on reprend la marche vers la victoire finale. Tel est le but de cet ouvrage.

En terminant ces lignes ma pensée va vers ceux qui, là-bas, dans la brousse, loin de tout contact avec la France meurtrie, ont dû rester sur la terre tropicale et lutter presque isolés pour le drapeau, et qui sont morts en combattant pour abattre la plus grande Allemagne. Nous ne pouvons et ne devons oublier ces pauvres tombes obscures que berce seule la plainte mystérieuse de la grande forêt africaine et sur lesquelles nul parent jamais ne viendra pleurer. A ces héros revient une juste part de gloire.

Pierre Perreau Pradier.

Les Colonies Allemandes et leur Valeur

CHAPITRE PREMIER

PREMIÈRES ASPIRATIONS COLONIALES ALLEMANDES

Bismarck Anti-Colonial (1871-1884)

Avant le triomphe de 1870-71, avant même que Guillaume Ier, « l'inoubliable grand-père », n'eût, dans la Galerie des glaces de Versailles, posé sur son casque à pointe la couronne impériale, certains politiques et certains professeurs teutons avaient déjà élaboré tout un programme d'expansion coloniale. Des offres émanant de particuliers aventureux avaient été faites à la Confédération de l'Allemagne du Nord, telles que l'occupation de l'Est africain, l'achat de la région de Mozambique et celui de la baie de Delagoa.

A ces ambitions, nées dans les centres maritimes des villes Hanséatiques, Bismarck, alors simple Chancelier du Roi de Prusse, mais créateur de la Confédération de l'Allemagne du Nord, jugea imprudent de s'associer. C'est ainsi que le Chancelier prussien écrivit à son collègue de la Marine, Roon, le 9 janvier 1868 : « Je pense que la Confédération ne doit pas s'engager dans des entreprises coloniales, celles-ci devant être l'œuvre exclusive de l'initiative privée ».

Au moment où Bismarck voyait l'œuvre de toute sa vie

Nota : Les renseignements donnés sur l'histoire de la colonisation allemande ont été tirés de l'ouvrage de M. Albert Zimmermann : *La Politique Coloniale Allemande.*

pleinement réalisée par la création de l'Empire d'Allemagne, à l'instant même où il arrachait à la France ses deux provinces de l'Est, il se refusait à demander, outre des spoliations territoriales et une effrayante indemnité de guerre, l'abandon d'un certain nombre de nos colonies : « Nous autres, Allemands, aurait-il dit, nous n'avons pas besoin de colonies. » Cependant, dès septembre 1870, un armateur de Brême, P. Rickens, avait demandé que des troupes allemandes aillent occuper Saïgon, à peine défendue. Le journal, le *National Zeitung*, du 20 septembre de l'Année Terrible, avait réclamé à grands cris l'annexion de la Cochinchine, de Tahiti, des Marquises et de la Réunion, en un mot, de la plus notable partie du domaine colonial de la France impériale.

Devenu Chancelier de l'Empire, Bismarck continua sa politique de défiance envers toute pensée d'expansion coloniale. Il estimait que des possessions lointaines ne pouvaient qu'affaiblir l'Empire. En cas de conflit avec la France, déclarait-il, elles ne seraient pas défendables. Le Chancelier préconisait la ligne de conduite suivante, dont, du reste, on reconnaît aisément la marque « made in Germany » : rassurer les puissances coloniales sur les intentions de l'Allemagne, intentions éminemment pures et désintéressées, et obtenir des dites puissances que les sujets allemands puissent librement s'établir dans les régions dont elles ont assumé la protection. « L'envahissement pacifique », telle était la formule adoptée. Le commerce allemand devait tout faire par lui-même et ne pouvait compter que sur la protection consulaire et diplomatique de l'Empire.

« Les statistiques qui faisaient ressortir l'exportation croissante des marchandises constataient aussi, chaque année, le départ d'un plus grand nombre d'Allemands et les spécialistes inclinaient à croire que la progression s'accentuerait encore. Mais tout en se réjouissant d'un fait qui leur révélait la forte vitalité allemande, ces mêmes spécialistes regrettaient pourtant que le pays fût privé du concours de tant de bras, de bonnes volontés, voire de capitaux et ils se demandaient, dès lors, si mieux ne vaudrait pas que l'émigration pût être dirigée sur des territoires allemands (1) ».

---

(1) La politique coloniale allemande et le conflit européen, SCHEFFER, *Revue des Sciences Politiques*, 15 avril 1915.

Aussi, quelle que fût sa répugnance de s'occuper de questions coloniales, celles-ci s'imposèrent petit à petit à l'attention de Bismarck. Des efforts efficaces furent faits à ce point de vue par la Société Coloniale allemande, « Deutsche Kolonialgesellchaft », fondée en 1881. En effet, dans les régions dépourvues de toute organisation politique, les Allemands furent amenés à traiter à titre privé avec des chefs indigènes, puis à requérir la protection des navires de guerre allemands: le Gouvernement allemand fut obligé, bon gré mal gré, de s'intéresser à l'action de ses nationaux outre-mer.

Un parti colonial se formait à Brême et à Hambourg; on commençait à envisager l'acquisition de terres restées vacantes et sans maître, on voyait grand, on parlait de s'établir en Chine, d'annexer les Fidji, de fonder des Établissements au Zululand, en Tunisie, sur la Mer Rouge et en Tripolitaine. A ces vastes projets, Bismarck opposa une fin de non recevoir absolue et cela malgré une vive insistance. C'est ainsi que le kronprinz d'alors ayant formulé le désir de créer une concession allemande au Yang-tse-Kiang, en Chine, le Chancelier lui répondit : « L'Allemagne ne dispose ni de l'argent, ni des hommes voulus pour de semblables entreprises; elle ne peut contracter des obligations à perte de vue qui n'auraient comme conséquence que son affaiblissement extérieur. »

Pendant de longues années, Bismarck pratiqua ce qu'il a appelé d'un mot charmant « une politique de désintéressement colonial » politique qui consistait bien à favoriser les entreprises coloniales des autres nations. Des instructions envoyées en 1875 au Consul allemand, Weber en résidence aux Samoa, interdirent à ce dernier de poursuivre une politique désagréable aux États-Unis, qui cherchaient à s'établir aux Samoa. Mais, fort de ce désintéressement colonial, Bismarck exigea qu'aucune entrave ne fût apportée au commerce allemand. Pour la même raison, il protesta contre les mesures arbitraires prises aux Carolines par les Espagnols, contre la mainmise des Anglais sur les Fidji et il menaça de représailles le sultan de Zanzibar au sujet de difficultés douanières.

Bismarck, entraîné par certains coloniaux allemands, alla même plus loin et soumit au Reichstag, en 1880, un projet concernant la main-mise allemande sur les Samoa. Le but de ce projet était

« de protéger les entreprises commerciales et les plantations allemandes à Samoa et dans d'autres îles de l'Océan Indien, au moyen d'une garantie accordée par l'État à la Deutsche Seehandlungsgesellschaft de Hambourg ». Le baron Karl von Stengel, professeur à l'Université de Munich, ajoutait aux quelques lignes précitées ces mots pleins de saveur : « le projet donnait à sous-entendre que, de cette façon, l'Empire allemand serait amené à acquérir des colonies. » Mais, en 1880, le Reichstag n'avait pas encore des appétits pangermanistes très développés et le projet fut rejeté.

Cet échec contribua à affermir chez le Chancelier sa foi en la conception d'une expansion coloniale économique mais non politique. C'est ainsi qu'il accéda aux désirs du Sénat de Hambourg qui demandait que l'on désignât un consul allemand à la Côte-d'Or, que des traités de commerce fussent signés avec l'Angleterre et la France en vue d'obtenir l'égalité de traitement pour les Allemands et les nationaux et que des navires de guerre puissent protéger les citoyens d'outre-Rhin établis dans les régions encore indépendantes. A la suite de ce mouvement d'opinion, Bismarck ne s'opposa pas à la création de centres allemands de colonisation au Togo, au Cameroun, sur la Côte Orientale d'Afrique, en face de Zanzibar, en Nouvelle-Guinée et aux îles Marshall en Océanie, mais ne voulut pas entendre parler d'occupations militaires. « La protection effective assurée aux Allemands, écrivait-il au Consul général Nachtigal, sur certaines côtes ne doit comporter aucun appareil administratif ni ne doit entraîner l'envoi sur place d'un nombre élevé de fonctionnaires allemands, ainsi que l'entretien de garnisons composées de troupes métropolitaines, car l'empire n'entend prendre aucun engagement vis-à-vis des colons allemands et de leurs établissements dans ces régions en cas de guerre avec une grande puissance navale. La protection doit être assurée par voie diplomatique. »

Par une évolution naturelle le Chancelier ne put rester sans s'occuper très directement des réclamations et des désirs des commerçants et des groupements coloniaux. « Malgré ces tendances traditionnelles, auxquelles je viens de faire allusion, le prince de Bismarck était trop avisé pour négliger des réclamations, aussi rigoureusement déduites de prémisses bien établies, et cela d'au-

tant moins que les chefs de certaines grosses firmes semblent avoir exercé sur lui une influence directe. D'autre part, la situation intérieure se détendait tandis que la situation extérieure paraissait assurée. Les circonstances étaient ainsi favorables pour l'examen des problèmes nouveaux. Le Chancelier commença par se renseigner, sollicita des éclaircissements, provoqua des propositions, puis assez rapidement il arrêta ses vues. Il admettait d'intervenir désormais directement pour favoriser les entreprises commerciales dans les pays nouveaux. » (1).

* * *

Ebauche du Mouvement colonial allemand (1884 à 1889)

EN AFRIQUE

Faisant peu à peu son chemin, l'idée coloniale prenait corps chaque jour, davantage, grâce à l'ardente propagande de la « Deutsche Kolonialgesellschaft ». De notables commerçants ainsi que des firmes importantes furent rapidement mis au courant du changement d'attitude du Chancelier à l'égard des questions coloniales, changement consacré par l'habileté avec laquelle il avait dirigé le Congrès de Berlin et réalisé l'heureuse formule de « la liberté du pavillon sur le grand fleuve africain ». C'est avec reconnaissance que l'on accueillit les efforts faits par Bismarck pour donner le libre accès dans le bassin du Congo aux négociants allemands. Mais on demandait plus. L'écrivain Wulffing signalait à ses compatriotes les occasions manquées en 1871 et en 1878 (en Afrique du Sud) et leur rappelait qu'il était temps d'acquérir la Nouvelle-Bretagne, la Nouvelle-Irlande, Formose, le Damaraland et de fonder des Établissements dans l'Amérique du Sud. Plus d'un chercha à suivre l'exemple de M. von Maltzan qui, avec l'appui du prince de Hohenlohe, essaya de forcer la main du Gouvernement, en constituant des sociétés commerciales dans des pays d'outre-mer et en l'obligeant à intervenir en fomentant divers incidents.

C'est, du reste, grâce à cette méthode que l'on obtint finalement

(1) SCHEFFER, op. c.

l'intervention du Gouvernement allemand dans les questions coloniales. La firme de transports Woërmann assurait un service régulier avec la Côte de l'Afrique Occidentale et ses intérêts étaient assez puissants pour annoncer, d'accord avec les établissements Lüderitz, en 1882, l'intention de créer un port de débarquement sur la côte d'Afrique entre le 22° et 28° en vue de l'exploitation économique de cette côte et de son hinterland. L'Ambassadeur allemand à Londres fut chargé, en 1883, de faire connaître à l'Angleterre que, si les terres dont il s'agit n'étaient revendiquées ni par la Grande-Bretagne, ni par un autre pays, l'Allemagne se réservait d'accorder à la tentative de Lüderitz, la protection que ce dernier réclamait.

A la suite de divers échanges de notes diplomatiques, le Gouvernement Impérial spécifia à la Grande-Bretagne, le 24 avril 1884, que les acquisitions allemandes réalisées au moyen de traités passés avec les chefs hottentots et s'étendant sur 150 milles carrés anglais, touchant à la baie d'Angra-Pequeña et au nord du fleuve Orange étaient placées sous le protectorat de l'Empereur, et devenues des territoires de protectorat « Schutzgebiete ».

La colonie du Cap ayant manifesté son intention de ne pas tenir compte des agissements allemands et d'occuper les territoires en question, Bismarck envoya deux croiseurs prendre possession des terres s'étendant du Fleuve Orange au 26e degré. Le Gouvernement de la Reine dut s'incliner devant le fait accompli.

Il semblait à tous, du reste, que c'était l'heure d'effectuer le partage de l'Afrique ; l'ère des missions était close ; la période d'expansion politique était arrivée ; le 28 juin 1882, la France s'était entendue avec l'Angleterre au sujet de la répartition des régions situées au nord de la Sierra-Leone, une entente analogue entre l'Angleterre et le Portugal relative aux territoires de l'Afrique du Sud semblait imminente, de Brazza venait de créer le Congo français, tandis que l'Association Internationale du Congo étendait de plus en plus ses domaines. Aussi les particuliers et les corps élus s'agitèrent de plus en plus en Allemagne ; on ne pouvait rester ainsi en dehors de tout mouvement colonial, telle était l'opinion générale.

La signature du traité du protectorat de l'Afrique du Sud allemande ne devait être que le début de faits analogues. Des

intérêts allemands très puissants existaient en Afrique, au Togo et au Cameroun. L'opinion publique réclama l'acquisition de ces territoires, il y eut là une procédure semblable à celle concernant le Sud-Ouest africain. L'histoire de la fondation des Colonies du Togo et du Cameroun est absolument similaire à celle du Sud-Ouest africain : dans le courant de l'année 1883 un agent de la Compagnie Woërmann avait acheté le territoire de Malimba, au Cameroun; le 1er février 1884, au Togo, sur l'instigation de commerçants allemands, les chefs indigènes de Petit-Popo sollicitèrent le protectorat allemand. Rayonnant de ces deux centres, les Allemands firent de nombreuses explorations et acquirent un hinterland important. Ces faits furent portés à la connaissance de Bismarck, la firme Woërmann insista auprès de lui pour qu'il agit en faveur de ses intérêts. Le Chancelier ne crut pas devoir se dérober à ces sollicitations. Malgré l'opposition anglaise, Bismarck obtint, le 29 avril 1885, la reconnaissance du protectorat allemand sur les territoires situés à l'est du Rio del Rey. Ces contrées furent dénommées la région du Cameroun. En 1885, la frontière du Cameroun et de la Nigéria britannique était délimitée ainsi que celle du Cameroun et du Congo français. La colonie du Cameroun était fondée.

Au Togo, l'Allemagne obtint à la même époque, une délimitation de frontière avec le Dahomey français, et faisait acte officiel d'occupation en installant, le 21 juin 1886, un commissaire impérial à Bagaida.

Les explorateurs et les pionniers allemands, durant cette même période n'étaient pas restés inactifs sur les côtes Est de l'Afrique. En effet, à la suite d'une série de voyages d'études et d'explorations effectués dans l'Est africain, plus particulièrement dans la région de Witu et du cours du fleuve Tana, une expédition privée acquit en novembre 1884 pour la « Gesellschaft für deutsche Kolonisation », des concessions territoriales dans ces régions. La Compagnie en question obtint ensuite du Ministère des Affaires Étrangères la reconnaissance de ces acquisitions et une charte de protectorat. Le sultan de Witu accepta le protectorat allemand sur les terres relevant de sa souveraineté.

Devant les menées allemandes, le sultan de Zanzibar crut devoir

protester et dénier toute autorité aux chefs de l'intérieur qui avaient concédé les dits territoires. Le sultan expédia, en avril 1885, des troupes sur le continent afin d'y faire respecter ses droits.

Mais l'Allemagne obtint de l'Angleterre la reconnaissance de la légitimité de ses entreprises (30 mai 1885), alors que le sultan de Zanzibar se prétendait souverain de toute la côte du Cap Delgado, au sud, à Warscheich, au nord, ainsi que de l'hinterland jusqu'aux grands lacs.

Le 7 août 1885, cinq vaisseaux de guerre allemands firent une démonstration à Zanzibar. Elle aboutit au traité de commerce du 20 décembre 1885, qui exempte de droits de douane les marchandises à destination des possessions allemandes. Le port de Dar-es-Salam fut mis à la disposition des Allemands. Une commission anglo-franco-allemande fut chargée de délimiter les possessions du sultan.

L'action diplomatique jointe à l'action des navires de guerre allemands donna à l'Empire une vaste contrée qui prit nom de Territoire de l'Est africain allemand.

Le domaine attribué à l'Allemagne fut partagé entre la Deutsch Ost Afrikanische Gesellschaft et le Comité de Witu. Mais ces compagnies allemandes ne purent jamais réunir les capitaux nécessaires pour l'organisation administrative et la mise en valeur du nouveau territoire.

Dès la fin de 1885, un Syndicat s'efforça de trouver le demi-million de marks nécessaire. En 1886, des postes de douane furent établis dans la colonie; mais les ressources financières restèrent très insuffisantes.

Bismarck s'était trop engagé pour qu'il lui fût possible de se résigner à la déconfiture de l'entreprise. Celle-ci obtint donc l'appui financier de l'État. L'Empereur et divers princes devinrent actionnaires et la Marine marchande participa pour un demi-million à la nouvelle corporation.

En février 1887, l'entreprise obtint ainsi les moyens indispensables. Le 19 octobre et le 1er novembre 1886, la délimitation fut définitivement fixée entre l'Allemagne et l'Angleterre. Le sultan de Zanzibar obtint les îles de Zanzibar, Pemba, Lamce, Mafia et dix milles marins de profondeur de côte depuis l'embouchure du Miningani dans la baie de Zunghi jusqu'à Kipini, ainsi que les localités de Kis-

maju, Barawa, Merka, Makdischu et de Warscheih. Le sultan de Witu dut se contenter de la côte depuis Kipini jusqu'à l'extrémité nord de la baie de Manda. Les possessions allemandes devaient être limitées au sud par le fleuve Rovuma, au nord par une ligne tirée de l'embouchure de la Wanga, jusqu'au lac Jipe et de là au milieu des territoires de Zaveta et Dechagga, en suivant le versant nord du Kilimandjaro jusqu'au Victoria-Nyanza. L'Allemagne s'engageait à ne rien acquérir au nord de cette ligne et l'Angleterre rien au sud. La région au nord jusqu'au Zana et ensuite jusqu'à l'intersection, du 1er degré de latitude nord avec le 37e degré de longitude Est fut envisagée comme sphère d'influence anglaise. Les deux puissances se proposaient d'amener l'état de Zanzibar à adhérer à la convention du Congo; l'Allemagne promit, d'autre part, son adhésion à la convention anglo-française du 10 mars 1862 concernant l'indépendance de Zanzibar.

Le 4 décembre 1886, le sultan de Zanzibar signa cette convention à laquelle la France adhéra le 8 décembre.

Le 10 décembre, le Portugal consentit à reconnaître comme limite entre ses possessions et celles de l'Allemagne, le cours de la Rovuma, jusqu'au confluent du Mjinje, et, à partir de ce point, le degré de latitude jusqu'au rivage du Nyassa.

Le désir de l'Allemagne de se créer un véritable domaine colonial vis-à-vis de Zanzibar était manifeste. Il attira bientôt l'attention de la Grande-Bretagne qui rappela à Bismarck l'existence de la convention franco-anglaise de 1862. Cet acte garantissait au sultan de Zanzibar l'intégralité de son domaine qu'il s'agisse de l'île même ou des terres situées sur la côte. Le Chancelier chercha d'abord à intéresser le Concert Européen à la question, il élargissait ainsi le rôle qu'il désirait voir jouer par l'Allemagne dans ces contrées, pour que, de purement local, il devînt international.

Aussi, comme ni le sultan de Zanzibar, ni celui de Witu n'étaient capables par leurs propres moyens de maintenir l'ordre dans leurs domaines africains et laissaient s'y pratiquer la traite, Bismarck en prit texte pour provoquer une intervention internationale. Des navires allemands, anglais, italiens et portugais bloquèrent la Côte Orientale en 1889.

Les troubles ayant continué, la Compagnie commerciale de

l'Est Africain obtint que l'Empire agît avec plus d'efficacité pour réaliser l'abolition de la traite et pour occuper militairement ces régions. Une expédition allemande eut alors lieu. Mais ici, le côté des intérêts purement allemands apparaissait trop pour que l'Angleterre n'en prît pas ombrage. Bismarck chercha à traiter avec la Grande-Bretagne pour obtenir les mains libres. Pour permettre une occupation effective de l'Est Africain, le Chancelier se décida à délimiter lesdits territoires en accordant certains avantages à l'Angleterre. Le 19 août 1889, le Gouvernement Impérial déclarait officiellement que « l'Allemagne considérait l'Uganda, le Wadelaï et les territoires situés au nord du 1er degré de latitude sud comme placés en dehors de la sphère des entreprises coloniales allemandes. »

Ce premier accord fut suivi d'un second, Bismarck rendu à la vie privée, son successeur Caprivi signa l'important arrangement du 1er juillet 1890. Par cet acte, l'Angleterre cédait Héligoland à l'Allemagne, laquelle renonçait à son protectorat sur Witu et sur la Côte des Somalis. L'Angleterre restait maîtresse de territoires situés au nord de la ligne Umbe-Lac Jipe, prolongée au delà du lac Victoria, et l'Allemagne de ceux situés au sud. L'Angleterre obtint le protectorat sur Zanzibar, Pemba et dépendances et Witu, en échange de quoi elle fit abandonner à l'Allemagne les droits du sultan sur la côte et sur l'île de Mafia ; la souveraineté du sultan de Witu sur le territoire qui lui avait été reconnu en 1886 fut, à cette occasion, sanctionnée par l'Angleterre.

Ce texte comportait une nouvelle délimitation du Togo et de la Côte d'Or, ainsi que du Cameroun et de la Nigeria.

La limite Est du Sud-Ouest Africain fut également définie avec plus de précision, une bande de territoire large de 20 milles devant rejoindre le Zambèse.

En s'arrangeant avec l'Angleterre, le gouvernement allemand entendait assurer les bonnes relations avec cette puissance, estimant que les possessions coloniales ne valaient pas le risque d'un conflit même latent.

La France ne donna son assentiment à la modification de la situation dans l'Est Africain qu'en obtenant de l'Angleterre la reconnaissance de son protectorat à Madagascar.

DANS LE PACIFIQUE

Les ambitions coloniales allemandes ne se bornèrent pas au Continent Noir. Dès 1880, plusieurs commerçants, secondés par des hommes politiques, cherchèrent à constituer un domaine colonial allemand dans le Pacifique. Une « compagnie de la Nouvelle-Guinée » fut fondée, mais l'Angleterre, poussée par l'Australie, prit ombrage de cette expansion allemande. A la suite de démêlés diplomatiques, Herbert de Bismarck se rendit, en mars 1885, à Londres pour négocier un arrangement au sujet de la Nouvelle-Guinée. Le résultat de ces entrevues fut que l'Allemagne obtint la partie nord de la Nouvelle-Guinée et les îles du nord et que les Carolines et les Marshall entrèrent dans la sphère d'influence germanique. Les Samoa, Tonga, Salomon et les Nouvelles-Hébrides ne devaient être occupées par aucune des deux puissances. Cet accord anglo-allemand fut complété par une nouvelle tractation, signée le 10 avril 1886, qui donnait à l'Empire pleine possession sur les Iles Bougainville, Choiseul, Isabelle du groupe des Iles Salomon.

La Nouvelle-Guinée devient le « Kaiser Wilhelmsland » et la Nouvelle-Bretagne « Bismarck Archipel ».

Depuis 1878, l'Allemagne avait obtenu la signature de traités concernant les Iles Marshall, Ellice et Duke of York, ainsi que le droit d'établir une station de charbon à Jaluit.

Les Carolines avaient été attribuées à l'Espagne à la fin du XVe siècle par le Pape Alexandre VI ; mais les Espagnols ne prirent jamais la peine de s'y établir et des colons étrangers s'y étaient installés librement. Lorsqu'en 1875 le Gouverneur des Philippines voulut faire valoir les droits de souveraineté de l'Espagne, l'Angleterre et l'Allemagne protestèrent en commun, le 4 mars 1875.

La note resta sans réponse et le commerce étranger continua à être tracassé dans ces îles, ce qui provoqua une nouvelle protestation anglaise. L'Espagne déclara alors, le 3 janvier 1877, borner ses prétentions à l'Archipel des Sulu.

Le 7 mars 1885 intervient un arrangement entre l'Allemagne, l'Angleterre et l'Espagne. Il fut reconnu que cette dernière conserverait l'Archipel des Sulu, où le commerce allemand et anglais devait

rester libre, des droits ne devant être prélevés que dans les ports où une administration effective était entretenue; l'Espagne renonçait par contre à toute prétention sur le nord de Bornéo.

Aucun doute ne subsistait alors sur l'indépendance des Carolines qui, fin avril 1885, furent réservées à la sphère d'influence allemande, en même temps que les Iles Marshall, par la convention anglo-allemande relative au Pacifique. Le gouvernement allemand se décida à étendre son protectorat à ces îles, de même qu'aux Iles Brown et Providence. L'Espagne en reçut notification le 6 août 1885.

Or, dès le printemps de 1884, le gouvernement espagnol avait envoyé un navire de guerre aux Carolines, pour y hisser le pavillon espagnol. Le conflit, qui s'engagea à ce sujet, prit une certaine acuité. L'Espagne proposa alors de s'en remettre à l'arbitrage du Pape. Bismarck ayant accepté, Léon XIII reconnut à l'Espagne les Carolines et les Palaos, avec obligation d'y instituer une administration qui assurerait la sécurité des entreprises européennes. L'Allemagne obtenait pour ses nationaux pleine liberté de commerce de pêche et de colonisation, ainsi que le droit de créer une station navale. Les deux puissances intéressées acceptèrent la décision rendue par le Pape le 17 décembre 1885.

C'est le 15 octobre 1885, qu'eut lieu la prise de possession de Jaluit et peu après celle des autres îles du groupe, y compris les îles Brown et Providence, puis, en 1888, celle de Pleasant Island, lorsque se fut constituée, le 21 janvier 1888, la Jaluit Gesellschaft, société commerciale, qui prit à ses frais l'administration de tout ce domaine.

Ainsi tout en persévérant dans la politique de modération coloniale, Bismarck constituait, malgré sa répugnance, un véritable empire d'outre-mer allemand. Modestement, sans éclat, il arrondissait le domaine colonial germanique; par des tractations habiles et par de souples manœuvres, il évitait tout conflit trop aigu, s'effaçant quand il le fallait, s'inclinant devant les désirs d'autrui, ou la décision du pape. Bismarck réussit à doter l'Empire de colonies importantes et l'on a pu dire que si, en 1884-1885, M. de Bismarck avait posé les fondements de l'Empire colonial allemand en s'accordant avec la France, c'est en se rapprochant plutôt de l'Angleterre que de 1885 à 1890, il avait délimité et consolidé cet empire.

CHAPITRE DEUXIÈME

L'ALLEMAGNE, PUISSANCE COLONIALE

Création de l'Administration coloniale allemande

Jusqu'en 1889, le Gouvernement impérial s'efforça, dans la mesure du possible, de ne pas intervenir directement dans les questions coloniales et surtout dans l'œuvre ardue de l'organisation administrative des territoires nouvellement acquis. Bismarck, en effet, tant qu'il avait tenu dans ses mains les rênes du pouvoir se « défendit d'imiter la méthode de colonisation française qui consiste, disait-il, à annexer d'abord des territoires, à y installer des garnisons et à chercher ensuite à y introduire le commerce sans y parvenir ». D'après lui, le « marchand d'abord, le soldat après. » (1) Or, en l'espèce, le marchand c'étaient de grandes compagnies commerciales. Ce sont ces tiers que le gouvernement allemand chargea, au début, d'administrer ses colonies.

« Lors des prises de possession dans l'Afrique et dans l'Océan Indien (1884-1885), le Gouvernement impérial avait agi avec beaucoup de prudence et de réserve. Il ne songeait pas à fonder lui-même des établissements de colons, mais en laissait la création à l'initiative privée et se bornait à leur accorder sa protection en prenant possession des territoires vacants où se fixaient ces établissements. *Même dans l'organisation et la règlementation de ces colonies le Gouvernement se montra d'une circonspection extrême*; s'il avait adopté une politique coloniale énergique, il aurait eu à craindre l'opposition du Reichstag; de plus, il voulait éviter des conflits extérieurs, notamment avec l'Angleterre qui, dès le début des entreprises coloniales de l'Allemagne, avait pris une attitude

---

(1) Pierre Alype. *La provocation allemande aux Colonies,* page 61.

hostile » (1). Aussi, apparut-il nécessaire d'administrer indirectement les colonies allemandes, c'est-à-dire de créer dans ces dernières de grandes sociétés coloniales à chartes, constituées sur le modèle de la Compagnie des Indes Orientales Britanniques ou de la Compagnie des Indes Orientales Néerlandaises. Il était tout naturel dans ces conditions de confier au seul ministère des Affaires Étrangères, non la gestion administrative pour ainsi dire inexistante, mais les fonctions de tutelle des compagnies coloniales qui avaient la charge d'administrer les colonies.

Les événements ne permirent pas de laisser plus longtemps au Ministère des Affaires Étrangères ce contrôle lointain et élégant. Il était manifeste que les Compagnies coloniales allemandes ne « rendaient » pas ce que Bismarck en avait attendu : financièrement et administrativement, elles avaient, dès 1889, échoué dans l'œuvre entreprise. On s'aperçut vite que l'Empire lui-même devait, dans une très large mesure, prendre en mains la direction des affaires coloniales.

Au Cameroun et dans l'Ouest Africain allemand, il ne fut pas possible de créer des compagnies viables. Les compagnies formées pour l'exploitation et l'administration des territoires de l'Est africain allemand et de ceux de la Nouvelle-Guinée ne fonctionnèrent que quelques années. Ces sociétés furent dans l'impossibilité de mener à bien la tâche qui leur était confiée.

Au lendemain même de la chute de Bismarck, en avril 1890, une direction spéciale coloniale « la Kolonialabteilung », fut créée au Ministère des Affaires Étrangères. L'Empereur plaça à sa tête le Dr Kranel. C'est de cette époque que date l'apparition du « Deutsches Kolonialblat ».

L'autonomie de cette section coloniale du Ministère des Affaires Étrangères fut accentuée par un texte du 9 juin 1890. Un chef énergique fut placé à sa tête, le Dr Paul Kayser.

Le Ministère des Affaires étrangères ne pouvait pas faire face avec ses seuls moyens à la réalisation du programme nouveau, et on dut constituer auprès de lui, le 10 octobre 1890, un conseil

---

(1) *Bulletin de Colonisation comparée* 1911, 20 sept. Le développement de la politique coloniale allemande, par le baron Karl Von Stengel, page 384.

composé de 19 techniciens, chargé d'étudier les questions coloniales, le Kolonialrath. L'article 4, des instructions du Chancelier en date du 10 octobre 1890, instituant le Kolonialrath, détermine ainsi le rôle et la fonction du dit conseil :

« Le conseil colonial se réunit sur la convocation du Chancelier d'Empire, sous la présidence du chef de la division coloniale du département des Affaires étrangères ou du fonctionnaire de la division coloniale chargé de le suppléer.

« Il donne son avis sur toutes les affaires qui lui sont soumises par la division coloniale et est compétent pour prendre des décisions à l'égard des propositions de ses membres. »

Ce Conseil se réunit pour la première fois le 1er juin 1891. Selon Zimmermann, cette assemblée devait « faire contrepoids au Reichstag, où les compétences coloniales ne se rencontrent qu'accidentellement. »

Le rôle de la « Kolonialabteilung » devint de plus en plus prépondérant, s'ingérant toujours davantage dans les questions réservées jusqu'alors à la compétence des diverses compagnies à chartes.

Obéissant à une loi pour ainsi dire fatale dans l'histoire coloniale, l'action de l'État allemand se substitua à celle des compagnies privées. Par la force même des choses, la puissance du Pouvoir central absorba un à un les organismes indépendants auxquels avait été confiée la gestion du domaine colonial allemand, organismes qui étaient, du reste, matériellement incapables de faire face à ce que l'on demandait d'eux. Aussi à la suite de pertes financières et devant l'impossibilité de lutter contre les révoltes indigènes avec efficacité, la Deutsch Ostafrikanische Gesellschaft renonça, dès le 1er juin 1891, à la Charte de concession signée par cette Compagnie avec le Gouvernement en 1885.

La Compagnie de l'Est Africain allemand ne pouvait, en effet, arriver par ses seules ressources à pacifier les vastes territoires soumis à son obédience. Le major Wissmann, chargé de la pacification, était entré en campagne avec un trésor de 2 millions de marks, puis avait demandé 2 nouveaux millions, auxquels s'ajoutèrent bientôt 4 millions 1/2. Au printemps de 1891, le calme fut partout rétabli, à la suite de nombreux combats ayant coûté la vie à 21 Européens et à 151 soldats indigènes.

Le 20 novembre 1890, l'État passa un arrangement avec la Compagnie qui fut autorisée à contracter un emprunt de 10 millions 1/2 de marks.

A partir du 1er janvier 1891, l'Empire se charge de l'administration et garantit 600.000 marks par an à la Compagnie pour l'amortissement de son emprunt.

La Compagnie de l'Est Africain avait désormais vécu comme compagnie privilégiée, le territoire étant administré directement par l'Allemagne. C'est ce qu'indiquait la proposition déposée sur le bureau du Reichstag par le Gouvernement d'après laquelle les troupes de l'expédition Wissmann étaient transformées en troupes de protectorat rattachées à la Marine impériale. En février 1891, le Reichstag sanctionna le projet.

M. V. Soden fut alors nommé Gouverneur et le lieutenant V. Zelewski commandant de la force armée. Un magistrat fut désigné comme juge supérieur, les finances et les douanes furent organisées sur de nouvelles bases, s'inspirant des décisions prises le 2 juillet 1890 par la Conférence du Congo.

La Compagnie de l'Est Africain n'eut plus que des attributions commerciales.

Quelques années plus tard, en 1899, l'Empire prenait à son compte l'administration des territoires de la Neu Guinée Compagnie. Quant à la Compagnie dite de l'Ouest Africain, elle n'eut d'existence que sur le papier, et dès 1887, les comptoirs fondés par M. Lüderitz, au nord du fleuve Orange, avaient été mis sous le protectorat impérial.

Le Développement de l'Administration Coloniale sous le Directeur Colonial, le Dr Kayser (1890-1896)

Placé à la tête de la Section coloniale du Ministère des Affaires Étrangères, le Dr Kayser voulut faire une œuvre durable. Jusqu'ici l'effort colonial allemand avait été pour ainsi dire diffus, procédant par à coups, sans programme précis. Les Compagnies de colonisation n'avaient pas pu remplir leur rôle. L'État seul pouvait réaliser ce miracle : la création d'un empire colonial allemand. Or, avant toute chose, se rappelant le mot fameux que « sans de bonnes

finances, il n'y a pas de bonne administration,» le Dr Kayser, pour mener à bien la tâche entreprise par lui, voulut s'appuyer sur des budgets stables. Aussi, dès 1891, nous voyons inscrit au projet du budget du Département des Affaires étrangères pour 1892 des chapitres spéciaux visant les colonies du Togo, du Cameroun et Sud-Ouest Africain. A ces chapitres s'ajoute, en 1894, celui du budget de l'Est africain allemand. Autant que possible, le Gouvernement allemand fidèle à ses principes laissait aux mains des Compagnies concessionnaires la gestion financière des domaines à elles concédés, afin de soulever le moins de critiques ou de discussions possibles de la part du Reichstag. C'est ainsi qu'aux Iles Marshall et en Nouvelle-Guinée les frais d'administration furent à cette époque supportés par les compagnies.

L'examen des budgets impériaux de cette période permet de constater que le Togo et le Cameroun étaient dans une situation normale au point de vue financier, par contre, le Sud-Ouest Africain et l'Est Africain étaient en déficit.

Appelés à discuter les budgets précités, le Reichstag critiqua, en 1894, les méthodes de colonisation. Des propos peu amènes furent échangés et pour peu le Parlement allait refuser les crédits coloniaux pour l'exercice 1895-1896. Il fallut une énergique intervention, le 11 décembre 1894, du Chancelier d'alors, M. de Hohenlohe. Répondant à une vigoureuse attaque du député Richter qui démontra que dans la colonie de l'Est Africain, l'Allemagne n'importait que 1/40 de son importation en Argentine et que chaque Allemand établi dans cette colonie revenait à 10.000 marks annuellement pour le budget de l'Empire, M. de Hohenlohe proclama qu'à l'heure actuelle, l'Empire s'était engagé dans une politique coloniale déterminée et qu'il allait de son honneur et de sa réputation de ne pas reculer.

Nous sommes loin des hésitations bismarckiennes et de l'indifférence en matière coloniale du successeur de Bismarck, le chancelier Caprivi. L'ambition coloniale allemande s'affirme.

A dater de ce jour, les efforts se coordonnent, en effet, en vue du but à atteindre; un ordre impérial du 12 décembre 1895 met fin à l'antagonisme latent existant entre des gouverneurs et les commandants de troupes des protectorats, ceux-ci sont placés sous les

ordres du chef de la colonie; le Conseil colonial est réorganisé, le 1er mai 1895, les crédits inscrits au budget de 1896-1897 sont considérablement relevés.

Aussi, lorsque le 19 octobre 1896, le Dr Kayser prit sa retraite, il pouvait, avec un légitime orgueil, dresser un intéressant tableau des résultats obtenus par sa ténacité et par son travail. De deux millions de marks qu'était pour l'exercice 1890-1891, la contribution de l'Empire pour les colonies, celle-ci atteignait neuf millions cinq cent mille marks pour l'exercice 1896-1897. Le commerce général des colonies allemandes était passé de 20 millions de marks en 1890 à 30 millions de marks en 1897. L'administration avait réalisé la pose d'un câble de Hambourg à Dar-es-Salam, et avait pu signer avec des Compagnies de navigation des contrats avantageux, assurant des services réguliers de paquebots avec les possessions d'outre-mer germaniques. Plus de 60 entreprises coloniales avaient pris naissance et fonctionnaient dans les possessions d'outre-mer allemandes. Le Dr Kayser, dans l'exposé publié par lui concernant sa gestion, se félicitait de voir l'idée coloniale faire petit à petit son chemin dans le public; au Deutsch Kolonialblatt s'ajoutent, en effet, à cette époque, deux autres journaux coloniaux.

En effet, durant cette période de 1890 à 1897, les diverses possessions allemandes avaient vu leur développement économique se préciser. Dans l'Est Africain, aux opérations militaires brutalement conduites par le colonel von Schele, puis par le Dr Peters, succéda la mise en pratique d'un plan de développement économique; une ligne de chemin de fer fut concédée en 1891 et la convention financière, permettant la construction de ce rail, fut signée le 11 mars 1895. Le major Weissmann ébaucha une organisation de la propriété foncière. Au Cameroun, il en fut de même; des expéditions furent lancées de 1891 à 1896 dans l'intérieur. l'arrière pays fut pacifié, mais, en même temps, sous la vive impulsion du Gouverneur V. Puttkamer, on activa la construction des routes et des ports. Les indigènes peuvent défendre leurs intérêts devant une institution nouvelle : les tribunaux d'arbitrages. Les brutalités des agents allemands furent, à la suite de l'intervention du Reichstag, punies. De cet ensemble de mesures, il résulta un accroissement du commerce de plus d'un milliard de marks

de 1891 à 1896. Cette progression du mouvement commercial eut sa répercussion heureuse sur les finances de la colonie, dont les revenus atteignirent en 1896, 1.177.400 marks.

La Compagnie à charte du Sud-Ouest Africain fut, dès 1889, à bout de ressources, 292.000 marks furent votés en 1891 et en 1892, par le Reichstag, à titre de subvention. En 1893, l'administration fut forcée d'intervenir directement dans les affaires de cette colonie. A la suite d'une révolte des Hottentots de fréquents envois de troupes eurent lieu. Le Sud-Ouest Africain commença à être connu du public allemand, des entreprises locales se fondèrent, des compagnies suspectes attirèrent également l'attention par leurs faillites retentissantes, bref, cette colonie sortait de l'inconnu, son commerce progressait, sinon sensiblement, du moins d'une façon honorable.

Au Togo, grâce à l'excellent esprit des populations, l'administration locale put donner toute son activité aux questions économiques, une convention douanière fut signée avec l'Angleterre, des routes, des ports furent construits, la colonie fut reliée par le télégraphe avec la Côte-d'Or et le Dahomey.

Aux îles Marshall, les entreprises allemandes se développèrent d'une manière modeste, mais très satisfaisante, la Compagnie de Jaluit fit de bonnes affaires. Il n'en fut pas de même en Nouvelle-Guinée dont la Compagnie eut toutes les malchances et dont les expériences furent désastreuses. Malgré l'appui du Gouvernement, malgré l'aide portée par la société de navigation, le Lloyd, qui avait une subvention de 250.000 marks pour maintenir la ligne Singapoor-Nouvelle-Guinée, cette Compagnie renonça, en 1895, aux droits qui lui avaient été concédés. Sous l'administration directe de l'Empire, cette colonie parvint enfin à réaliser de notables progrès.

De la Section Coloniale au Ministère des Colonies (1896-1907)

Autant, dans les années qui précédèrent la période de 1896 à 1907, la politique allemande coloniale est timide et hésitante, autant au contraire elle s'affirme pendant cette période. On sent une

volonté de plus en plus marquée des pouvoirs publics de réaliser une œuvre précise. Dans cette période, on voit grandir l'autorité de la section coloniale du Ministère des Affaires étrangères, à tel point que ce service se transforme, en 1907, en un véritable Ministère des Colonies.

L'importance des questions coloniales apparaissait d'année en année plus considérable. Des efforts très louables furent faits par le baron von Richtofen, chef de la section coloniale, pour réaliser des réformes radicales dans l'administration locale et mettre fin au règne de l'arbitraire et des aventures. Ceci obtenu, le Gouvernement impérial signa avec la France un traité de délimitation du Togo et du Dahomey, le 23 juillet 1897.

C'est de cette époque que date la mainmise allemande sur Kiao-tcheou et le Chantoung. Prenant prétexte de l'assassinat de deux missionnaires de la congrégation de Steyl, une force navale apparut dans la baie de Kiao-tcheou et y débarqua un corps expéditionnaire en 1897. « Quelques mois plus tard se concluait avec la Chine le traité de Schan-toung, un des actes les plus importants de l'histoire contemporaine de l'Allemagne, acte qui nous assurait notre place au soleil d'Extrême-Orient, sur les rivages pleins d'avenir de l'Océan Pacifique. » C'est en ces termes que le prince de Bülow dans son ouvrage sur la politique coloniale allemande, expose les avantages de la Convention sino-allemande du 6 mars 1898 donnant à bail pour quatre-vingt-dix-neuf ans la baie de Kiao-Tcheou et son port : Tsing-Tao.

A partir de 1898, l'Allemagne devient fougueusement colonisatrice. La politique coloniale représente le centre de la pensée des dirigeants, elle pénètre même les masses populaires. L'Empereur prend une part active à ce mouvement, jusqu'ici réservé à un petit cercle d'initiés, il devient comme le champion de l'expansion coloniale et maritime; c'est de cette époque que date l'anathème jeté à la face d'Albion « Notre empire est sur l'eau », c'est de cette époque que date aussi l'encouragement impérial donné aux Compagnies de navigation et aux compagnies coloniales. En 1898, Guillaume II reçoit le « Napoléon sud-africain ». sir Cecil Rhodes, en 1898, également, a lieu le retentissant voyage en Palestine.

Les visées allemandes se précisent; l'Océan Pacifique semble une zone d'influence recherchée. L'Empereur acheta, le 12 février 1899, à l'Espagne, pour 25 millions de pesetas : les Carolines, les Mariannes et les Palaos, puis signa, quelques mois plus tard, un traité avec l'Angleterre qui renonce aux îles Upolu et Sarviaï, l'Allemagne acquiert à titre définitif l'île Bougainville aux Tongas et l'île Buka aux Salomons.

Les masses populaires s'éveillèrent aux idées coloniales au point d'être profondément émues des bruits d'atrocités commises au Cameroun par le Dr Wagner et en Afrique du Sud-Ouest par le prince d'Aremberg. Le Parlement fut violemment agité par ces scandales et ne vota les crédits coloniaux en 1900 qu'à une infime majorité.

Dans les années qui suivirent, l'attention générale fut de plus en plus portée vers les questions maritimes et coloniales; l'accroissement continu du mouvement commercial allemand et de la flotte germanique, la campagne de Chine contre les Boxers, la terrible révolte des Herreros en 1904, tout concordait, en effet, à attirer les regards vers les questions d'outre-mer.

Une violente opposition ne tarda pas à se manifester néanmoins au sein du Reichstag contre les projets gouvernementaux en faveur des colonies, opposition qui avait comme motif principal les lamentables échecs de la campagne contre les Herreros. Les questions coloniales devenaient un terrain de luttes parlementaires et permettaient au parti socialiste de faire une obstruction systématique au gouvernement. Le budget de 1906 ne fut que très péniblement voté, et, en mai 1906, le Reichstag refusa le vote des crédits demandés pour la réalisation d'un programme de chemins de fer coloniaux, la création d'un ministère des Colonies et l'envoi de troupes en Afrique du Sud-Ouest. Pour la première fois, le Gouvernement considéra comme capitales les questions coloniales, et mit à la tête de l'administration des colonies allemandes une personnalité énergique, M. Bernarhd von Dernburg. Bien plus, décidé à briser la résistance parlementaire sur le terrain colonial, l'Empereur, par un coup de force hardi, dissout le Reichstag.

Les Colonies allemandes sous la direction du Ministre Dernburg (1906-1910)

Le seul fait de la dissolution du Reichstag à propos de crédits coloniaux est symptomatique du progrès réalisé en Allemagne par l'idée coloniale. Ce qui l'est davantage, c'est que les élections de cette époque renforcèrent la majorité gouvernementale, prouvant ainsi que les électeurs avaient compris l'importance qu'il y avait à maintenir et même à développer le domaine colonial allemand. Les élections de 1906 donnèrent au gouvernement une majorité certaine. Les crédits coloniaux refusés par la précédente législature ne pouvaient pas l'être par un Parlement nouveau.

Appuyé par l'assentiment même du pays, Bernardh von Dernburg avait les coudées franches pour donner à la colonisation une vigoureuse impulsion. Les crédits demandés lui furent accordés, et, toutes difficultés étant aplanies de ce côté, Dernburg activa la réalisation de son plan d'expansion coloniale.

Tout d'abord un vaste programme de travaux publics fut élaboré et mis sur le chantier. A l'appel vibrant du ministre des Colonies les capitaux allemands se portèrent résolument vers les colonies, et, pendant les années 1907 et suivantes, furent fondées de très nombreuses entreprises coloniales.

De multiples efforts sont faits durant les années qui s'écoulent de 1897 à 1907. Il y a là un travail de mise au point remarquable et qui, sans se rebuter aux difficultés de chaque jour, est parvenu à des résultats précis et indéniables. « Ce fut la période — relativement courte — de grande prospérité des colonies allemandes ». Si l'on peut qualifier les années s'écoulant de 1880 à 1897 de période d'expansion coloniale, il est juste de dénommer la décade de 1897 à 1907 de période de « préparation à la mise en valeur des colonies, marquée par de nombreuses explorations, par l'établissement de stations d'hygiène et de cultures tropicales, par un ensemble d'études économiques et de travaux préparatoires, entrepris sous la direction du Kolonial-Wirtschaftliches Komitee (Comité économique

colonial) et ayant pour objets principaux la production de matières premières nécessaires à l'industrie allemande et le tracé des voies ferrées» (1).

On peut comprendre qu'Albert Zimmermann, un des dirigeants allemands les plus au courant des choses d'outre-mer, considère dans ses nombreux écrits avec une légitime fierté «l'œuvre allemande» durant ces années 1897 à 1907 dans chacune des colonies tour à tour.

En 1897, dans l'Est Africain, les dernières opérations militaires étaient terminées, il s'agissait de mettre en valeur les territoires pacifiés. Tout d'abord, grâce à un impôt sur les habitations, des ressources budgétaires furent constituées, puis les conditions du travail furent réglées. En 1899 le Reichstag accorda deux millions à la colonie pour le rachat de la ligne d'Usambara dont la Compagnie de l'Est Africain était incapable de poursuivre la construction. Des révoltes éclatèrent en 1899 et en 1900, elles furent durement réprimées. Le programme des travaux publics fut alors poursuivi avec ardeur, 300.000 marks sont accordés en mars 1902 pour le télégraphe de Dar-es-Salam à Tabora; en 1903, 50.000 marks sont votés pour la ligne ferrée d'Usambara, et, l'année d'après le Parlement garantit l'intérêt de 21 millions consacrés au chemin de fer, dit Chemin de fer Central. Les limites entre les colonies anglaises et l'Est Africain Allemand, plus spécialement dans la région litigieuse qui s'étendait entre Nyassaland et le lac Tanganyka, furent déterminées par un accord signé entre les deux gouvernements le 23 février 1901. Le gouverneur, comte de Goetzen, succéda en 1901 au général von Liébert, fameux par sa brutalité, et après avoir arrêté une grave révolte indigène, dont la cause initiale était les excessives sévérités de l'autorité locale, obtint en quelques années de remarquables résultats économiques. Ces résultats peuvent être mis en évidence par les seuls chiffres du commerce d'exportation de cette colonie qui, de 1901 à 1907, ont augmenté de 8 millions de marks alors que, suivant une marche parallèle, le chiffre des

(1) G. Fidel. L'Allemagne Coloniale et la Guerre. *Le Correspondant,* 25 janvier 1915.

importations s'accroissait, dans cette période, de 16 millions de marks.

Au Cameroun, dès janvier 1897, se fondaient diverses sociétés pour la mise en valeur de cette colonie, entre autres la Compagnie la « Victoria » au capital de 2.500.000 marks pour la culture du cacaotier, la Compagnie la « Bibnud » au capital de 1.500.000 marks pour les cultures tropicales, et une compagnie propriétaire d'une concession de 5 millions d'hectares pour l'exploitation du caoutchouc. L'élément blanc pressura d'une manière si scandaleuse la population indigène que, lassés, les principaux chefs indigènes adressèrent, en septembre 1905, une plainte au Reichstag. Le résultat fut la condamnation, par les autorités locales, à la peine d'emprisonnement non pas des coupables mais des plaignants ! Cependant, le Parlement crut devoir exiger le rappel du gouverneur von Puttkamer, non en raison de son attitude dans l'affaire précédente, mais pour n'avoir pas su assez encourager la culture indigène et obtenir ainsi un meilleur rendement.

Le Gouvernement fit, à cette époque, en 1906, commencer les travaux de la ligne ferrée de Duala vers l'hinterland, à l'aide d'un emprunt de 17 millions avec une garantie de l'État de 370.000 marks et une concession de 90 ans. Le commerce de la colonie se développa normalement. Les importations passèrent de 9 millions de marks en 1901 à 13 millions en 1906 ; quant aux chiffres des exportations, la progression fut encore plus remarquable : de 5 millions de marks en 1901, ils atteignirent 9 millions en 1906.

Au Togo le défaut d'une délimitation de frontière entre les colonies françaises du Dahomey et la Gold-Coast anglaise portait depuis longtemps préjudice à la colonie. Les premiers soins du gouvernement allemand furent de passer avec les puissances qui possédaient des colonies voisines du Togo, des traités de délimitation. Tels furent le traité du 23 juillet 1897 avec la France, fixant la frontière entre le Dahomey et le Togo, et le traité du 14 novembre 1899 avec l'Angleterre délimitant la frontière du Togo avec la Gold-Coast.

Peu à peu, l'outillage économique de la colonie du Togo se compléta : un warf fut mis en service à Lomé en 1904, un rail Lomé-Palime fut prévu et l'Empire avança à la colonie 7.800.000 marks pour la construction de cette voie ferrée.

Au point de vue commercial, jusqu'au 1er août 1904, le tarif douanier était commun avec celui de la région de Quittah, à partir de cette date, un nouveau tarif fut appliqué. Tout concordait à faciliter les efforts allemands dans cette région : le calme qui régnait parmi les populations indigènes, leur application aux travaux agricoles, ainsi que le bon vouloir des chefs. Le gouvernement local s'efforça de combattre les épidémies, établit de nombreuses écoles, et donna à l'occupation allemande un caractère plus humanitaire, inconnu dans les autres possessions germaniques.

De cet ensemble de circonstances favorables il résulta un développement économique rapide et incontestable. En 1906, la Colonie de Togo exportait pour plus de 4 millions de marks de denrées coloniales, et les importations s'élevaient à plus de 6 millions de marks.

La colonie du Sud-Ouest Africain subit de violents assauts du sort et de nombreuses difficultés assaillirent cette possession si pleine pourtant d'heureuses prémisses. Les travaux du chemin de fer de la côte à Windurk, furent activement poussés pendant les années 1897 et 1898, en novembre 1897 le rail atteignait Monidas et en juillet 1898 le fleuve Khan. Un million était voté, la même année, par le Reichstag, pour pousser plus avant encore le rail du Sud-Ouest Africain.

Mais durant cette même période la peste bovine ravage les troupeaux. Le célèbre Dr Koch déclara avoir trouvé un vaccin approprié, mais les deux tiers des animaux vaccinés tombèrent atteints du terrible mal. Les indigènes, non sans raison peut-être, attribuèrent la perte de leurs troupeaux à l'emploi du dit vaccin. Un vif mouvement de mécontentement se manifesta bientôt chez eux, des révoltes éclatèrent ; en juillet 1897 eurent lieu des rencontres armées très sanglantes dans le Sud ; en décembre 1897, les Zwartboï se soulevèrent, puis, quelques mois après, ce fut le tour des Herreros de Gobebis.

Malgré ces difficultés passagères, le développement de la colonie se poursuivait, et l'on sentait qu'il ne pouvait aller qu'en augmentant. Une exposition agricole fort réussie se tint à Windurk en avril 1899, preuve évidente des heureux résultats obtenus par les colons allemands.

Durant les années 1900 à 1903 l'essor économique du Sud-Ouest

Africain se précisa, l'élevage du mouton prit de plus en plus d'extension, les gisements cuprifères du Nord commencèrent à être mis en exploitation et dans ce but un chemin de fer se construisit.

Tout était en bonne voie et promettait de très heureux résultats, lorsque, soudain, en 1903, éclata la grande révolte des Herreros. Une expédition fut organisée, placée sous le commandement du général von Trotha et une véritable campagne commença en juin 1904. Zimmermann ne signale point dans son ouvrage sur les colonies germaniques les difficultés et les fautes commises par l'autorité militaire allemande. Il rappelle en quelques mots qu'à peine les populations herreros du nord avaient été pacifiées, que celles du sud se révoltèrent à leur tour sous le commandement du chef indigène Hendrik Witboï. Quant aux causes de cette révolte, Zimmermann déclare simplement que les Allemands avaient eu le tort de manquer d'égards vis-à-vis des indigènes et que ceux-ci avaient été froissés par les mesures prises par les Allemands qui prétendaient les parquer dans des territoires de réserve. Parmi ce que Zimmermann considère comme des manques d'égards est signalée l'exploitation commerciale et usuraire des populations indigènes par l'élément blanc.

La révolte fut durement réprimée, et, le 19 novembre 1905, le général von Trotha put se réembarquer : tous les insurgés étant morts ou s'étaient réfugiés en territoire anglais.

Le commerce du Sud-Ouest Africain allemand dépassait en 1900, le chiffre de 7 millions de marks, dont 6 millions aux importations et 900.000 marks aux exportations. En 1907, le chiffre global de ce même commerce était de 33 millions de marks dont 32 aux importations et 1 aux exportations.

A l'Ile de l'Empereur Guillaume, Kaiser Wilhelmsland, les affaires de la Compagnie de la Nouvelle-Guinée allaient de mal en pis, aux difficultés financières s'ajoutaient les dangers de la constante révolte des populations de l'île. Von Hagen, le dernier représentant de la Compagnie, fut massacré en août 1897.

L'impossibilité établie devant laquelle se trouvait la Compagnie de la Nouvelle-Guinée de poursuivre un rôle politique et administratif, obligea en 1899, le Gouvernement à gérer lui-même les intérêts de la colonie dite Kaiser Wilhelmsland. Cependant même réduite à un simple rôle commercial, la Compagnie n'en

continua pas moins à être poursuivie par la malchance; divers revers l'assaillirent, ses navires firent naufrage, des années de mauvaises récoltes se succédèrent, des difficultés d'obtenir de la main-d'œuvre surgirent et, enfin, pour comble de malheur, des épidémies s'abattirent sur l'île.

Grâce au concours gouvernemental des routes furent percées et la population autochtone amenée peu à peu vers les comptoirs. L'hinterland fut exploré. Il semblait qu'à partir de 1904, la période critique était passée et que l'on allait obtenir dans cette colonie, sinon la réalisation de bénéfices, tout au moins la récupération des efforts précédemment accomplis.

La mise en valeur des îles Marshall se poursuivit plus paisiblement. La Compagnie de Jaluit fit d'excellentes affaires et put s'assurer d'un service d'une ligne de vapeurs avec les autres îles allemandes et Sydney, prolongée en 1901 jusqu'à Hong-Kong. Malheureusement pour la colonie, les privilèges de la Compagnie de Jaluit furent jugés préjudiciables au commerce australien. Le contrat du 10 avril 1886 fut dénoncé par l'Empire qui, à partir du 1er avril 1906, prit à son compte l'Administration des îles Marshall.

La Compagnie de Jaluit se trouva réduite à n'être plus qu'une entreprise purement commerciale, mais c'était une entreprise en voie de développement constant.

En 1899, une nouvelle colonie vint s'ajouter au domaine colonial allemand dans l'Océan Pacifique, elle était formée des îles Carolines, achetées à l'Espagne. Au point de vue administratif, les Carolines furent rattachées, en juillet 1899, au protectorat de la Nouvelle Guinée. Peuplées d'éléments indigènes très maniables, ces îles furent très facilement organisées et l'Allemagne en tira, fort peu de temps après leur acquisition, des bénéfices certains, ainsi que le démontrent les chiffres suivants de la situation économique : en 1900, les Carolines exportaient pour 264.000 marks, et importaient pour 459.000 marks, six ans plus tard, les exportations de ces îles étaient doublées et passaient à 459.000 marks, les importations suivaient la même progression et atteignaient 1.089.000 marks.

Cependant dans ces dernières années, la domination allemande était difficilement supportée; il fallut recourir en 1906 au désarmement de la population des Carolines Orientales. Mais dans ces

possessions allemandes la révolte couvait, les rapports allemands signalent à ce sujet, avec quelque amertume que, malgré toutes les mesures prohibitives, les Japonais introduisent par contrebande dans ces îles des armes et des munitions.

Albert Zimmermann donne la version ci-après, version dont nous ne critiquerons pas le bien-fondé dans ces quelques pages, de la mainmise allemande aux Samoa : en novembre 1884, le consul allemand passa avec le Gouvernement de Samoa un traité donnant des garanties de sécurité à ses nationaux. Le roi Malictoa, tiraillé entre les influences anglaises et américaines, ne tint pas ses engagements. Des vaisseaux de guerre allemands durent mettre à terre des compagnies de débarquement à Apia et déclarèrent en janvier 1885, prendre possession de ce groupe d'îles.

Cependant devant les énergiques protestations des consuls anglais et américains et le vif mécontentement qui s'éleva en Nouvelle-Zélande, le Gouvernement impérial désavoua l'action de ses marins.

En mars 1887, des « partisans » anglo-américains attaquèrent les contingents allemands.

A la suite de cette agression, l'Empereur fit savoir à Washington, le 7 août 1887, que, si des réparations et des garanties pour l'avenir ne lui étaient pas données, une intervention armée aurait lieu aux Samoa et, dès le 25 août, la dite intervention s'effectua : Malictoa fut détrôné et remplacé par Jamasese, que les Américains se refusèrent, du reste, à reconnaître. Un prétendant fut suscité par ces derniers, Mataafa. Dès lors, la guerre civile régna à l'état endémique, entre les partisans allemands soutenus par le consul, le docteur Knappe, et les indigènes anglophiles, le consul impérial perdit toute mesure et Bismarck dut le rappeler.

La seule solution possible fut de trouver en une conférence internationale, un remède à cette situation inextricable. C'est ce qui se fit à Berlin, en avril 1889, où les représentants des États intéressés, Angleterre, États-Unis, Allemagne, décidèrent, dans un accord signé le 14 juin 1889, que les îles Samoa seraient indépendantes et neutres. Une commission internationale fut chargée de régler les différents litiges élevés concernant principalement les questions de propriété.

Les indigènes des Samoa ne s'en tinrent pas à une rigoureuse observation de la convention de Berlin de 1889 et les luttes intestines se continuèrent dans l'île. Des opérations navales durent être entreprises pour sauvegarder les intérêts des blancs par les Anglo-Américains en mars 1899. La question de l'indépendance des Samoa était de nouveau mise à l'ordre du jour. L'Allemagne signa deux Conventions, l'une, celle du 14 novembre 1899, avec la Grande-Bretagne, l'autre, du 2 décembre 1899, avec les États-Unis. La majeure partie des Samoa fut reconnue comme colonie allemande. En ce qui concerne les demandes d'indemnités émanant de particuliers, elles furent soumises à l'arbitrage du roi de Suède. Celui-ci rendit sa sentence en faveur des Allemands, le 11 octobre 1902.

L'acquisition des Samoa fut une source d'illusions pour l'Allemagne, vu le rapport médiocre de ces îles éloignées et où la main-d'œuvre fait défaut.

Les écrivains coloniaux d'Outre-Rhin n'assimilent pas le territoire de Kiao-Tchéou, concession accordée en 1897 par la Chine à une colonie. Ce territoire n'était pas administré par le Ministère des Colonies mais par le Département de la Marine. L'octroi de la concession de Kiao-Tchéou permettait au rêve allemand d'hégémonie navale de s'accomplir. Le port de Tsing Tao, dans l'esprit des pangermanistes, devait servir de base aux efforts entrepris pour transformer le Pacifique en un immense lac germanique. Le Département de la Marine dépensa sans compter des millions afin de transformer la baie de Tsing Tao en une base navale « kolossale. » Le mouvement maritime et commercial de ce port a suivi, depuis 1900 jusqu'à l'échéance fatale de la prise d'assaut de la forteresse par les armées japonaises, une marche des plus rapides dont la comparaison des chiffres suivants du commerce général en 1907 et en 1911 peut donner une faible idée : 87.977.000 marks en 1907 et 195.233.000 marks en 1911. L'Allemagne pensait drainer vers Tsing-Tao tout le commerce de la Chine Centrale : dans ce but, dès le 1er juin 1904, était ouverte à l'exploitation une ligne ferrée partant de ce port et atteignant Tsinanfou, capitale du Chantoung, Tsinanfou, centre de trois voies ferrées l'une vers Tien-Tsin et Pékin, l'autre vers Nankin et le sud et la troisième vers le centre, vers Chomtefou.

De la Démission de Dernburg à la Guerre

La chute du chancelier de Bulöw entraîna en juin 1910 celle de son coassocié von Dernburg. Les questions coloniales sortaient de plus en plus du domaine étroit où elles avaient été confinées pour entrer dans l'orbite du vaste plan allemand de domination mondiale que la déclaration de guerre a révélé aux yeux de tous. Les plus hautes ambitions étaient à l'ordre du jour : l'affaire d'Agadir, le traité franco-allemand du 11 novembre 1911 n'étaient que des prodromes d'événements plus considérables et plus importants.

Envisagé au point de vue strictement colonial et africain, le traité du 11 novembre 1911, permit au Cameroun allemand de s'arrondir aux dépens de notre Afrique Équatoriale Française, et d'atteindre par les deux célèbres antennes les bords du Congo. En vertu de ce traité, le Cameroun allemand s'avançait jusqu'au cours même du Congo et de l'Oubangui, occupant ainsi 275.000 kilomètres carrés de la colonie du Moyen Congo. Par la première de ces coupures, les territoires de l'Oubangui français étaient séparés du Moyen Congo par un quadrilatère dont le côté sud est formé par la Lobaye. La seconde coupure, plus considérable que la première, comprend tout le territoire qui s'étend entre la Likouala à l'ouest et la Likouala aux herbes à l'est. Par contre près du Tchad, l'Allemagne nous abandonnait un territoire dit « le bec de canard » de l'Oubangui.

Von Dernburg avait été remplacé par le sous-secrétaire von Lindequest qui démissionna pour protester contre la signature du traité du 4 novembre 1911. Le gouverneur des Samoa, le Dr Solf, lui succèda. Le Dr Solf fut tant que dura le régime impérial pendant la guerre, non un ministre sans portefeuille, mais à portefeuille vide par suite de l'occupation graduelle des colonies germaniques par les troupes alliées.

L'effort allemand énergiquement mis en branle par von Dernburg, se continuait avec vigueur à la veille de la guerre. Au point de vue politique indigène, une ère de calme avait succédé aux périodes critiques des années précédentes ; peu à peu, l'administration alle-

mande se faisait aux méthodes coloniales ; peu à peu aussi, les populations se soumettaient sans trop d'arrières pensées à la domination étrangère. Une seule révolte sanglante avait lieu en 1911 aux Carolines, dont le motif était la dureté avec laquelle les autorités appliquaient une loi récente sur l'impôt de capitation.

Espérant donner une activité plus grande encore aux questions économiques coloniales, le Gouvernement chercha à coordonner davantage les efforts des particuliers, capitalistes ou commerçants, avec ceux de l'administration. Il existait bien le Conseil colonial, assemblée consultative chargée d'éclairer sur certains points difficiles la religion du Ministère des colonies, mais sa constitution et le rôle effacé joué par lui, ne le rendait pas apte à ce que l'on désirait obtenir, à savoir les conseils précieux de personnalités commerciales ou industrielles. Dès 1903, la presse allemande signalait l'intérêt qu'il y avait à faire appel en bien des cas à des commissions techniques.

« L'auteur estime que le Parlement manque souvent de compétence dans les questions coloniales et formule l'espoir que, pour la solution des affaires, on recourra plus souvent que par le passé à l'avis des intéressés : colons, planteurs, négociants coloniaux, et surtout des Chambres de commerce de Berlin, de Brême et de Hambourg qui ont créé dans leur sein des comités coloniaux » (1). Aussi von Dernburg prépara une réforme d'après laquelle le Conseil colonial était remplacé par une « Commission permanente pour soutenir l'administration coloniale en matière de questions économiques ». Cette transformation s'effectua en 1911.

A la veille de la guerre, les colonies constituaient, pour l'Empire, sinon une source de revenus appréciables, du moins un « domaine colonial important assez bien réparti sur la surface du globe pour offrir à sa politique et à son commerce des points d'attaches favorables dans toutes les parties du monde » (2). Albert Zimmermann termine son ouvrage *La politique coloniale allemande* par les mots suivants : « L'Empire s'est imposé de lourds sacrifices pour les

(1) Das National Deutchland.

(2) La fin de l'Empire colonial allemand. Redelsperger. *Revue Politique et Parlementaire,* 10 Février 1915.

colonies dont les produits sont encore très-loin de suffire aux besoins de la métropole, laquelle n'y importe que très peu de marchandises destinées aux indigènes, mais, avec le temps, les colonies deviendront rémunératrices et la métropole en tirera des avantages croissants ».

CHAPITRE III

L'ADMINISTRATION COLONIALE ALLEMANDE

L'Administration centrale

Un bref historique de l'organisation administrative coloniale révèle ces mêmes périodes hésitantes, faites d'essais timides et restreints qui caractérisent les débuts de l'Allemagne contemporaine comme puissance coloniale. Ce ne fut que peu à peu que l'assurance vint et que les méthodes d'administration indirecte furent laissées de côté. Bientôt les errements un à un redressés, les Pouvoirs publics conscients de leur rôle, se saisissent avec autorité des devoirs administratifs qui leur incombent. Aux procédés de direction lointaine par des Compagnies à charte succèdent ceux d'administration directe, peut-être trop directe même et se ressentant trop de la rigidité prussienne. Quelles que soient les critiques que peut soulever l'administration coloniale allemande, il y a lieu de reconnaître les louables efforts faits par elle pour seconder l'œuvre des commerçants et des colons, œuvre d'autant plus remarquable qu'il manquait aux allemands cette tradition acquise par une si large expérience des choses coloniales par les Anglais, et que nous-mêmes ne possédons pas encore entièrement.

Pour juger les difficultés que l'Allemagne a trouvées pour constituer une organisation administrative adéquate aux besoins de son domaine colonial, il ne faut cesser de se remémorer que, jusqu'en 1906, l'esprit public était hostile à tout effort sérieux en matière coloniale, que, jusqu'à cette date, l'Allemagne n'avait pas eu pour ainsi dire de « passé colonial ». Il lui manquait même, à défaut de véritables administrateurs coloniaux, cette pépinière remarquable où nous avons puisé les créateurs de notre empire colonial, la Marine française et l'Infanterie de marine. On a médit parfois sur le « règne

des Amiraux ». Mais c'est ce règne qui a permis plus tard à Savorgnan de Brazza, à Paul Bert, à Ballay, à Roume, à Galliéni et à Lyautey de façonner avec la gloire que nous savons, notre grand empire colonial français.

En matière d'organisation administrative coloniale, l'Allemagne a dû improviser. Il n'est donc pas étonnant que cette improvisation se soit ressentie de la hâte avec laquelle il a fallu agir. En abandonnant au personnel des Compagnies à charte, lors des premières années de son expansion coloniale, la gestion administrative, l'Empire faisait œuvre de sagesse, car il n'était guère possible de mettre sur pied pour ainsi dire du jour au lendemain une organisation et un personnel nouveaux. Les agents des Compagnies, par leur habitude du pays, par la connaissance des mœurs et des langues indigènes étaient, au contraire, tout indiqués pour administrer les territoires concédés par l'Empire aux sociétés de colonisation. Mais au fur et à mesure que les dites Compagnies cédaient leurs privilèges à l'État et que celui-ci prenait en mains propres l'administration, l'Allemagne se trouva amenée à organiser des corps administratifs coloniaux. Si jusqu'à cette époque le souci de gouverner les colonies se traduisait pour les Pouvoirs publics en un contrôle élégant dont s'acquittait fort bien le Ministère des Affaires étrangères, il n'en fut plus de même lorsqu'il s'agit, pour le Gouvernement, d'administrer lui-même. Il fut donc nécessaire de créer tout d'abord au Ministère des Affaires étrangères, une direction spéciale « la division coloniale ».

Le 10 octobre 1890 était créé le Kolonialrath dont le principal rôle était d'éclairer le Ministère des Affaires Étrangères sur les problèmes coloniaux.

Le Kolonialrath était composé d'un président et d'un certain nombre de membres, dont les fonctions étaient gratuites et qui étaient nommés par le chancelier de l'Empire. « Les compagnies « coloniales, pourvues d'un Schetzbrief (charte) impérial et celles « qui sont en activité, dans les colonies par des entreprises écono- « miques importantes, seront invitées à proposer, dans leur sein, « des membres pour le Conseil colonial. En outre, ces nominations « auront lieu dans les cercles d'experts, d'après avis du chancelier « d'Empire ».

Le Kolonialrath formait donc en définitive une véritable assemblée de techniciens coloniaux. Bien consulté cet organisme pouvait rendre de grands services. Pratiquement ses avis furent peu recherchés et l'organe ne donna pas les résultats que l'on croyait pouvoir en attendre.

En présence des problèmes toujours plus complexes concernant les questions coloniales, il devint manifeste que la « division coloniale » ne pouvait faire face aux multiples travaux qui lui incombaient. Aussi, comme un fruit mûr tombant de l'arbre, la « division coloniale », se mua, par ordre impérial du 17 mai 1907, en un ministère des Colonies. L'action du Kolonialrath, en tant que conseiller ordinaire de la division coloniale du département des Affaires étrangères, était par le fait même de la création précitée, des plus réduites ; aussi, le 20 février 1908, von Dernburg, ministre des Colonies, informa la commission du budget du Reichstag que le conseil colonial était dissout par décision impériale du 19 février 1908. Cependant, depuis cette date, le Ministère des Colonies allemand a fait appel aux lumières de certains spécialistes et notamment, en 1911, a été instituée une Commission économique permanente de l'Administration des colonies, commission composée d'experts et de hauts fonctionnaires. La présidence de cette commission appartient au Secrétaire d'État pour les colonies qui peut se faire représenter par un fonctionnaire du ministère. La fonction est gratuite à l'exception des membres appartenant à l'administration de l'État qui ont droit de recevoir une indemnité pour participation aux travaux de la Commission. Les sessions sont de trois ans et les nominations valables pour une session. Le secrétaire d'État peut appeler à prendre part aux discussions certains fonctionnaires. Pendant la première session de 1911, la commission était composée, outre le secrétaire d'État qui occupait le fauteuil de la présidence, de trois « experts » en matière financière coloniale, huit hauts fonctionnaires du Kolonialrath et un haut fonctionnaire de la Trésorerie.

En juin 1913, le nombre des membres de la Commission économique permanente de l'administration des colonies a été porté à 25. Le compte-rendu des sessions de la Commission économique permanente a été publié dans le « Deutsches Kolonialblatt ».

Nous avons vu que le Ministère des Colonies allemand a été créé

par ordre impérial du 17 mai 1907. Son titulaire agit comme représentant du Chancelier de l'Empire. Le pouvoir gouvernemental qui appartient à l'Empereur est délégué au Chancelier de l'empire, celui-ci le délègue au Ministre des Colonies, qui le délègue, à son tour, aux gouverneurs locaux.

La caractéristique de l'organisation de l'Empire, est l'absence de contrôle parlementaire; la Chambre, en dehors du vote du budget, n'a pas le droit d'interpellation; mais elle doit se limiter à demander des éclaircissements sur les chapitres mêmes du budget au moment de sa discussion. Le pouvoir exécutif évolue dans de larges limites et empiète même sur le domaine législatif.

Cette succession de délégations de pouvoirs a été établie par la loi du 17 mars 1878, en exécution de laquelle les décrets des 23 juin 1907 et 26 avril 1908 prescrivent qu'en cas d'absence ou d'empêchement du ministre des Colonies et du sous-secrétaire d'État, le Chancelier doit pourvoir à son remplacement.

Le ministère des Colonies se compose de quatre divisions, dont trois représentent l'administration civile et une l'administration militaire. Les trois divisions civiles se répartissent les attributions de la façon suivante :

Première Division : affaires politiques, administration générale, justice.

Deuxième Division : finances, domaine, transports et questions techniques.

Troisième Division : affaires relatives au personnel.

La division de l'administration militaire exerce le commandement des troupes coloniales.

Comme on le voit, en Allemagne, la répartition des affaires à l'intérieur du ministère des Colonies, est faite selon la nature des affaires et non par colonie comme en Angleterre. Le personnel se compose de : 32 fonctionnaires supérieurs, 105 fonctionnaires subalternes, 45 chanceliers, 37 employés. Pour le commandement militaire, nous trouvons 12 officiers, 2 officiers de santé, 6 fonctionnaires supérieurs et une quarantaine de sous-ordres.

C'est à cet organisme ainsi créé qu'échut la responsabilité de la direction des colonies; lors de la promulgation de la loi du 17 avril 1886 sur la situation juridique des protectorats, il était apparu que

l'Empire devait prendre en main d'une façon plus effective l'administration des colonies. D'après cette loi qui, avec les amendements y apportés par la loi subsidiaire du 25 juillet 1900 est toujours la base de la constitution et de l'administration des colonies allemandes, les protectorats sont considérés comme des provinces transmarines de l'Empire sur lesquelles ce dernier possède l'entière souveraineté, c'est-à-dire le pouvoir législatif judiciaire et exécutif tout comme sur l'Alsace-Lorraine, territoire d'Empire, qui n'est ni un État ni un membre de l'Empire, mais se trouve dans la situation d'une province soumise à la souveraineté de l'Empire. Par assimilation à la situation de droit politique créée à l'Alsace-Lorraine par la loi du 7 juin 1871 l'exercice du pouvoir souverain sur les protectorats fut confié à l'Empereur au nom de l'État. L'Empereur exerce donc sur les colonies au nom de l'Empire, « le droit d'exercer l'autorité » sur les possessions d'outre-mer, ce droit lui est expressément délégué par la loi d'empire du 17 avril 1886, article 1. L'Empereur a reçu encore le droit de régler par voie d'ordonnance, les affaires qui, selon les principes fondamentaux du droit constitutionnel allemand nécessitent le vote de la représentation nationale; c'est-à-dire que les lois de l'Empire possèdent la double sanction du Bundesrath et du Reichstag. Pour les colonies, l'Empereur dicte les lois sous forme de simples ordonnances sous le contreseing du chancelier de l'Empire.

Cependant, il y a lieu de signaler qu'en matière de lois civiles et pénales, l'intervention du Parlement allemand peut toujours se manifester. De plus, le Conseil d'État « Staatrath », coopère d'une façon suivie à l'élaboration des diverses ordonnances prises par l'Empereur pour les colonies. Il est aisé d'apercevoir par les quelques lignes qui précèdent quel rôle considérable est attribué au Reichskolonialment.

Tel était l'organisme central colonial de l'Allemagne impériale.

L'Administration locale

L'administration locale de chaque colonie est sous la haute direction d'un gouverneur sous les ordres duquel se trouvent les autorités et les divers fonctionnaires. Le pouvoir des gouverneurs est à peu près absolu, quoique tempéré pour la forme par des con-

seils spéciaux dits conseils locaux. Ces conseils consultatifs n'ont guère qu'une importance nominale, l'élément indigène y est peu ou pas représenté; quant à l'élément allemand, il se compose en majorité des fonctionnaires. C'est en 1903 que ces conseils furent constitués.

Des assemblées communales furent instituées dans le Sud-Ouest Africain allemand en 1901, mais durent être supprimées en 1909 en présence des conditions essentiellement différentes du développement économique des différentes régions de la colonie, et aussi, du degré variable de civilisation des races habitant ces contrées.

A côté des conseils locaux, il existe des conseils de district depuis 1911; ce sont plutôt des Chambres de commerce que des assemblées politiques; leur rôle est d'examiner et de proposer aux pouvoirs locaux l'adoption de certaines mesures économiques favorables à la colonie. Ces assemblées ne comprennent que des membres élus, mais l'éligibilité est réservée aux seuls nationaux allemands. Ces divers corps consultatifs voient, du reste, leur constitution et leur importance varier de colonie à colonie. Les plus considérables sont ceux du sud-ouest africain allemand et cela à cause du peuplement européen qui est de beaucoup le plus important de toutes les possessions allemandes.

L'Allemagne ne possède pas un corps de fonctionnaires coloniaux comparable au célèbre « Civil Service » des Indes ou au corps des administrateurs des colonies françaises. En principe, les fonctionnaires coloniaux allemands sont pris parmi les cadres métropolitains. Ces derniers ne sont versés dans les différentes administrations coloniales que sur leur demande. Pour faciliter leur classement dans les fonctions coloniales les agents administratifs de la métropole désirant servir outre-mer ont été répartis en quatre grandes catégories :

1° Les gouverneurs.
2° Les fonctionnaires supérieurs.
3° Les fonctionnaires de rang moyen.
4° Les fonctionnaires inférieurs.

Il résulte de ce classement que, suivant sa situation, tel ou tel agent sera appelé à servir aux colonies dans tel ou tel emploi correspondant à celui qu'il occupe en Allemagne

Naturellement, le service colonial implique de nombreux avantages accordés par les différentes administrations à ceux des leurs qui veulent bien s'expatrier. Par exemple, le temps passé aux colonies est compté comme étant le double de la présence effective, le taux de la pension est accru dans des proportions déterminées par le règlement de chaque administration métropolitaine; de larges indemnités de séjour, suivant les quatre catégories précitées, des congés de six à un an, tels sont les appâts destinés à attirer vers les carrières coloniales les jeunes fonctionnaires allemands. Enfin, il y a lieu d'ajouter, et c'est peut-être un des avantages les plus recherchés, les fonctionnaires coloniaux particulièrement capables ont devant eux la perspective d'être appelés, en cas de vacances, dans le service impérial colonial ou dans celui de l'administration financière de l'Empire allemand, à occuper des situations dans ces administrations centrales. Une loi de 1910 a cherché à régulariser la situation des fonctionnaires coloniaux, qui somme toute, n'étaient que des « détachés » de la métropole, et commencé la formation d'un corps colonial destiné à stabiliser les agents dans leurs fonctions coloniales.

Tous ces « détachés » ne partent pas du jour au lendemain rejoindre leur poste outre-mer. Ils doivent, au préalable, acquérir certaines connaissances, qui leur sont données avant leur départ :

« Peut-on même dire de l'organisation allemande qu'elle est inférieure? De fait, elle n'existe pas. Comme les fonctionnaires coloniaux sont pris dans les cadres métropolitains, du moins de manière générale, on se contente de leur donner avant leur départ, soit à l'École des Langues Orientales et à l'École supérieure de Commerce de Berlin, soit à l'Institut Colonial de Hambourg, une préparation spéciale d'une année, à la fin de laquelle différentes épreuves permettent de se rendre compte des connaissances acquises par le futur fonctionnaire. Alors, après un stage (durant les vacances universitaires) au Ministère des Colonies et suivant les besoins du service, celui-ci est envoyé dans la possession (ou dans l'une des possessions) constituant le groupe auquel il a été affecté dès l'origine. Ainsi, actuellement, aucun enseignement spécialement destiné aux fonctionnaires n'existe en Allemagne; ceux-ci reçoivent simplement, dans les grandes institutions de Berlin et de Hambourg, dont

« nous venons de parler, une sorte d'enseignement pratique, sinon « absolument technique, répondant au moins en partie à leurs « besoins.

« De cet enseignement, je ne dirai rien (car il ne diffère guère du « nôtre, comme on peut s'en rendre compte en étudiant, par exem- « ple, les programmes de l'École des Langues Orientales de Berlin), si « je n'avais remarqué quelques points qui m'ont paru dignes d'être, « Monsieur le Ministre, signalés à votre attention : l'existence de « cours pratiques de Souahili spécialement réservés, les uns aux « officiers, les autres aux missionnaires; l'existence d'une chaire « spécialement consacrée aux religions africaines, voilà les deux pre- « miers de ces points. En voici un autre sur lequel un des maîtres les « plus éminents de l'École a retenu mon attention : le souci que l'on a « d'instruire à la fois fonctionnaires coloniaux et missionnaires, des « rapports qui doivent exister entre eux et de bien délimiter le champ « de chacun. Cet enseignement (donné en quelques conférences) me « semble n'exister qu'à Berlin ; je n'en ai pas trouvé trace à Hambourg, « non plus qu'en Belgique. C'est seulement aux Pays-Bas que l'on « peut, jusqu'à un certain point, en trouver l'équivalent.

« Quant aux fonctionnaires qui n'appartiennent pas à l'ordre admi- « nistratif, ils vont chercher, les uns au Seemannkrankenhaus de « Hambourg, un enseignement médical approprié à leur carrière de « médecins des troupes allemandes dans les pays de protectorat, de « médecins du corps de santé des colonies, etc., les autres au labora- « toire annexé à l'Institut botanique de Dahlem, l'instruction théori- « que et pratique dont ont besoin les futurs agents spécialistes.

« Ces quelques indications suffisent à montrer ce qu'est en Alle- « magne la préparation des fonctionnaires coloniaux : très peu de chose « en réalité, et aucune discipline particulière, mais un enseignement « simplement greffé sur des enseignements beaucoup plus larges (1). »

La haute direction administrative des principales colonies allemandes était, à la veille de la guerre, composée de la manière suivante : au Togo, un gouverneur impérial secondé par un premier secrétaire et un inspecteur des Douanes, assisté, en outre, par un

(1) Rapport de M. Froidevaux, *Revue des Colonies et des Questions Coloniales*, année 1915.

conseil local dont 7 membres élus, résidaient à Lomé. Au Cameroun l'administration était entre les mains d'un gouverneur aidé dans sa tâche par un chancelier, deux secrétaires et un conseil dont trois membres représentaient les intérêts du commerce; le siège du Gouvernement se trouvait être fixé à Buëa. Nous trouvons la même organisation dans l'Afrique du Sud allemande où résidait à Windhoek le Gouverneur Impérial; c'est dans cette ville qu'avaient lieu les réunions du Conseil administratif. A la Colonie de l'Est africain, le Gouverneur est assisté d'un conseil où domine l'élément élu, 15 membres sur 18. La capitale administrative est Rabaul. Dans les autres colonies, l'administration est également entre les mains d'un Gouverneur; il y a lieu, toutefois, de signaler qu'aux Iles Samoa, il existait une véritable représentation locale qui consiste en un conseil indigène où un certain nombre d'habitants étaient élus et qui était présidé par un chef indigène, l'administration locale était assurée par des chefs locaux sous le contrôle des autorités allemandes. Au-dessus de ce conseil indigène se plaçait un conseil de gouvernement dont 8 membres élus représentaient les intérêts du pays et qui tenait annuellement session à Apia, capitale du groupe des Iles Samoa.

CHAPITRE IV

LES POPULATIONS ET LES PRODUCTIONS

L'empire colonial allemand était constitué à la veille de la guerre des colonies suivantes : le Togo, le Cameroun, l'Afrique du Sud-Ouest et l'Afrique Orientale dans le Continent Noir, et la Nouvelle-Guinée et dépendances ainsi que les Samoa, dans le Pacifique. A ces possessions doit s'ajouter le territoire de Kiao-Tchéou, en terre chinoise. La superficie de ce domaine d'outre-mer a été évaluée à plus de 3 millions de kilomètres carrés. L'étendue de chacune des colonies allemandes est indiquée dans le tableau ci-contre :

Terres africaines.	Afrique orientale	995.000 Kmq
	Cameroun	750.000 —
	Togo	87.000 —
	Sud-ouest africain	835.000 —
Iles du Pacifique.	Nouvelle Guinée et dépendances	242.500 Kmq
	Samoa	2.600 —
Chine	Territoire de Kiao-Tchéou	500 —

Si ces vastes territoires sont peu peuplés en comparaison de leur étendue, la raison en est que la plupart des colonies allemandes sont situées dans la zone tropicale. Ces pays, où domine la forêt, sont peu propices à la formation de grosses agglomérations humaines; d'autre part, le climat humide et chaud rend impossible la constitution d'un peuplement européen important et stable. La population totale des colonies allemandes est d'environ 12 millions d'individus sur lesquels on compte 25.100 Européens. Ces divers éléments sont répartis de la manière suivante :

Afrique Orientale		7.511.000 individus
Cameroun		2.537.400 —
Togo		1.003.000 —
Afrique du Sud-Ouest	150.000 à	200.000 —

Nouvelle-Guinée (chiffre approximatif)	500.000	individus
Samoa	33.000	—
Tsing-Tao	60.000	—

L'élément européen, « en grande majorité allemand, de ces colonies atteignait en 1913 le chiffre de 24.389 individus, ayant plus que triplé en dix ans, 7.523 en 1902. Sur ce total on comptait 14.830 Européens en Afrique du Sud-Ouest et 5.336 en Afrique Orientale, contre 23.342 en 1912. Tel est le résultat des efforts tentés en vue d'attirer vers les colonies allemandes l'émigration métropolitaine et le fait que l'augmentation proportionnelle des femmes et des enfants a été plus rapide que celle des immigrants mâles était considéré comme un symptôme satisfaisant du caractère de plus en plus sédentaire de cette population » (1). Les Allemands étaient particulièrement fiers du peuplement européen du Togo, qui, à la veille de la guerre, se composait de 368 blancs dont 320 Allemands.

Les races indigènes qui ont comme habitat les colonies allemandes sont des plus diverses. On rencontre, en effet, dans les colonies de l'Empire situées sur la Côte Ouest africaine les mêmes populations que dans notre Afrique Occidentale Française et notre Afrique Équatoriale. C'est ainsi qu'au Cameroun l'élément indigène prédominant est constitué par les Bantous dont un certain nombre de tribus habitent les vallées françaises du Bassin congolais, c'est ainsi également qu'au Togo les populations Ewés sont identiques à celles de notre colonie du Dahomey.

Dans le Sud-Ouest Africain, les peuplades Ovembos, Herreros, ou Hottentotes, sont peu nombreuses, 30.000 individus au maximum, sœurs des races indigènes du territoire de l'Union Sud-Africaine.

En Afrique Orientale, la proximité relative des terres asiatiques a déterminé dans cette possession un courant d'immigration d'éléments arabes et hindous et c'est ce qui explique la présence de plus de 5.000 Arabes, de 8 à 10.000 Hindous et d'une nombreuse population métis de nègres et d'Arabes dénommés Souahelis. La race indigène comprend environ 3 millions d'individus formant des tribus Bantous, Wahéhés, Mafitis, Wahumas et Massaïs.

(1) Gaston Fidel : *L'Allemagne d'Outre-Mer*, page 24.

Il est assez difficile de connaître le quantum exact de la population indigène des possessions allemandes du Pacifique. Pour la colonie de la Nouvelle-Guinée qui se compose du Kaiser Wilhelmsland, partie allemande de la Nouvelle-Guinée, de l'archipel Bismarck, des îles Salomon, des Carolines, des îles Palaos et Mariannes la population serait de 600.000 âmes, très mélangée, indigènes papous des forêts de la Nouvelle-Guinée et des archipels Bismarck, populations malaises, chinoises et métis des îles Carolines, Palaos et Mariannes, races maoris des îles Marshall et de l'archipel des Samoa. Parmi ces sujets de couleur et de mœurs hétéroclites, l'Empereur Guillaume II pouvait jusqu'en ces derniers mois se flatter de compter 60.000 Célestes qui formaient la population de Tsing-Tao.

Pouvait-on envisager la création d'un centre de colonisation dans les colonies allemandes? Il apparaît bien que non. En effet, les possessions allemandes étaient en très grande majorité des colonies d'exploitation, seules les Samoa, l'Afrique du Sud-Ouest et les 500 kilomètres carrés du territoire de Kiao-Tchéou peuvent être considérés comme colonies de peuplement, encore que dans ces terres lointaines l'élément européen soit bien clairsemé et ne puisse être en aucun point comparable à la colonisation française en Algérie ou en Tunisie. Sur le chiffre total de 24.389 Allemands qui, en 1913, résidaient dans les territoires coloniaux de l'Empire, 18.830 habitaient l'Afrique du Sud-Ouest, 5.336 en Afrique Orientale, 2.000 le territoire de Kiao-Tchéou, 1.845 au Cameroun et 1.100 la Nouvelle-Guinée.

D'une manière générale, on peut dire que le climat des colonies allemandes est nettement défavorable à tout essai de colonisation. En effet, ce n'est ni au Togoland, ni au Cameroun, ni même en Nouvelle-Guinée, qu'il y a lieu de songer à constituer un peuplement européen stable; seuls quelques blancs peuvent y faire de courts séjours, soit pour remplir certaines fonctions administratives, soit pour se livrer au commerce. A ce sujet, M. Paul Adam déclare dans son ouvrage sur la colonisation allemande que : « Le climat tropical n'est pas favorable à la race blanche et ces colonies ne peuvent être que des colonies commerciales et de plantation. » Par contre, à Samoa, grâce au climat relativement tempéré de cet archipel, on a pu

penser qu'il serait possible d'y attirer des colons germaniques et des efforts avaient été faits dans ce but par l'administration coloniale. On comptait dans ces îles en 1911 un peuplement européen de près de 2.000 personnes européennes, fonctionnaires et colons.

En Afrique Orientale, la population blanche est assez considérable, grâce à l'existence d'une zone montagneuse où le climat se trouve en raison de l'altitude infiniment plus salubre que celui de la côte. D'après le rapport annuel sur les colonies allemandes publié par le Kolonialment en 1913, le nombre des Européens qui habitaient l'Afrique Orientale allemande, était de plus de 5.000 âmes.

Par contre un véritable peuplement allemand était en voie de formation dans la colonie du Sud-Ouest Africain dont le climat offre beaucoup d'analogie avec celui du Transvaal. La proximité de l'Afrique du Sud a attiré dans cette possession un grand nombre de Boers et d'Afrikanders, qui, joints à 12.290 Allemands, forment une masse de 14.830 Européens. La progression de ce peuplement est du reste remarquable, si l'on songe qu'en 1902, les Européens étaient dans cette possession au nombre de 7.000 environ. La cause principale de cet accroissement de population blanche est le climat tempéré dont jouit le Sud-Ouest Africain allemand permettant les cultures du tabac, de la vigne et des arbres fruitiers. Le nombre des fermes allemandes, c'est-à-dire des colons à demeure venus dans la colonie pour y travailler, fonder un établissement durable et un foyer allemand était passé de 276, représentant une superficie de 443.866 hectares, à 1.245 en 1912, représentant une superficie de 13 millions d'hectares. Aussi le Gouvernement impérial fondait les plus légitimes espoirs sur cette possession d'outre-mer que viennent de lui ravir les troupes sud-africaines du général Botha.

Le territoire de Kiao-Tchéou aurait été une colonie de peuplement tout à fait privilégiée, si ce n'avait été la densité de la population chinoise, 192.000 âmes pour une superficie de 551 kilomètres carrés. « Kiao-Tchéou est situé sous la même latitude que l'Asie Mineure; l'hiver y est froid et sec (température hivernale de la Haute-Italie), surtout quand règne le vent du nord-ouest; l'hiver dure de décembre à mars; l'été est chaud et humide. La température maximum est de + 32°, en juillet et de — 11° en janvier. Le

climat est en moyenne favorable aux Européens et sain. » (1). En 1913, la population européenne était de 4.470 personnes, chiffre relativement faible, mais largement suffisant pour constituer un groupement assez fort destiné à prendre la direction des masses chinoises, assez amorphes par elles-mêmes et dont le « rendement économique » est si remarquable lorsqu'il est bien dirigé.

En définitive il apparaît que les territoires qui constituaient les colonies allemandes ne sont pas susceptibles, à part le Sud-Ouest Africain et les parties élevées de l'Ouest Africain, d'attirer un peuplement européen, et, en conséquence ne peuvent à ce point de vue avoir la valeur de nos possessions de l'Afrique du Nord ou des Dominions britanniques. Mais les populations indigènes de ces diverses possessions sont pour la plupart des plus intéressantes et susceptibles de se développer et de mettre en valeur, sous une habile direction, les terres par elles habitées. Les ressources de toute nature qu'offre une population de plus de 12 millions, les capacités d'achat de ces indigènes, développées en raison même de la mise en valeur des terres habitées par eux, sont loin d'être négligeables.

Les productions de l'Afrique Orientale Allemande

L'Afrique Orientale allemande est située dans une région climatérique tropicale. Cette colonie confine, au sud, à la Mozambique portugaise; à l'est, aux rives de l'Océan Indien, du cap Delgado à l'embouchure du fleuve Umbé; au nord, au massif du Kilimandjaro et au lac Victoria Nyanza ; et enfin, à l'ouest, la colonie est bornée par le Tanganika, par le Nyassa et par une ligne reliant ces deux lacs, en suivant un affluent du Tanganika, puis une ligne artificielle et enfin la Sougué, affluent du Nyassa.

Au point de vue du relief on peut dire que l'Afrique Orientale allemande est composée d'une série de gradins monstrueux qui, partant de la côte, permettent d'atteindre les hauts massifs du Kenia et du Kilimandjaro, dont le sommet atteint 6.000 mètres. De grands et larges fleuves, coupés de rapides descendent de ces montagnes

---

(1) Paul Adam : *La Colonisation Allemande*, page 426.

vers l'Océan Indien, ce sont le Pangani, le Rufidji et la Rovouma. D'une telle constitution physique, il découle que l'Afrique Orientale allemande possède suivant les altitudes « toutes les zones climatériques de la terre. » Ces conditions géologiques et la présence d'un climat équatorial dans les régions basses produisent une grande diversité dans les cultures ; sur la côte et dans les parties les moins élevées du pays on cultive le coton, le caoutchouc, le copal, les arbres à écorce, etc... puis à mesure que l'on s'élève, on rencontre des zones analogues, par leur climat et leurs productions au sud et au centre de l'Europe jusqu'à ce que l'on atteigne, dans les hauts massifs, la zone des neiges éternelles

Les productions de cette colonie sont donc des plus variées et offrent des perspectives de mise en valeur des plus intéressantes. En premier lieu, un sol si tourmenté devait fatalement renfermer des richesses minières importantes ; l'exploration a révélé que cet espoir n'était pas vain. C'est ainsi que des gisements aurifères ont été découverts dans la région nord (zone de Muanza à Mássagga).

Il existe un certain nombre de gîtes de minerais de fer, de cuivre et de plomb. Leur exploitation, bien que faite avec des moyens réduits, et bien qu'entravée par suite des difficultés de communications, a donné des résultats satisfaisants.

Des mines de charbon et de graphite ont été signalées. Deux produits minéraux donnent lieu à une exploitation très régulière et de plus en plus profitable : ce sont le mica et les grenats.

Les richesses végétales de l'Afrique Orientale sont diverses. L'arbre à caoutchouc est des plus répandus et, de ce fait, les planteurs de la colonie se sont efforcés d'en développer la culture. En 1902, l'exportation du caoutchouc était évaluée à une somme de 2 millions de francs ; en 1911, le commerce d'exportation de ce produit dépassait 6 millions, soit 218.000 kilogrammes.

Le cocotier est également très répandu sur le territoire de l'Afrique Orientale et son sous-produit, le « coprah » fait l'objet d'un actif commerce qui, en 1902, atteignait une valeur de 875.000 francs, et en 1911, 2.500.000 francs. Parmi les autres cultures indigènes, il faut citer celles du sorgho, du maïs, du riz, du manioc et des patates douces, du sésame. « La canne à sucre se rencontre dans les montagnes du Poré, dans l'Ussambara, dans les terrains d'alluvion

du Pangani. Dans toutes les parties de la colonie, on rencontre et on cultive l'arachide. Le tabac est cultivé dans toute la colonie » (1).

A côté de ces productions locales si nombreuses déjà, le Gouvernement allemand a fait de très gros efforts pour développer d'une manière intensive les cultures suivantes : le café, le coton, et sur les hauts plateaux la pomme de terre et les agaves. Ces deux derniers produits ont trouvé des débouchés importants dans la colonie elle-même, au Cap et à Zanzibar. L'Afrique Orientale avait en 1913. envoyé 12.000 balles de coton en Allemagne. Pour le café, la production atteignait près de 500.000 kilogrammes à la veille de la guerre.

La faune de l'Afrique Orientale est également très riche; la chasse aux grands fauves y est pratiquée, et l'ivoire est sur certains points assez abondant. Il était en 1911 exporté pour 57.000 kilogrammes d'ivoire, 7.590 kilogrammes de cornes de rhinocéros, et 10.000 kilogrammes de dents de fauves. Depuis quelques années l'élevage de l'autruche donne des résultats de plus en plus heureux. Les colons allemands ont poursuivi également avec succès l'élevage des bovidés.

Les productions du Cameroun

La colonie du Cameroun s'étendait de la côte du golfe de Guinée jusqu'au Tchad, bornée du nord à l'ouest par la Nigeria anglaise et vers le sud, par les territoires français de l'Afrique Équatoriale, dirigeant à travers eux, depuis l'accord du 11 novembre 1911, les deux fameuses antennes dont les pointes atteignaient la rive droite du Congo. Situé dans la zone tropicale, le Cameroun est doté d'un climat humide et chaud et la plus grande partie de son sol est couvert par la forêt équatoriale. Celle-ci au nord, vers le Tchad, s'éclaircit peu à peu, devenant savane avant de se transformer en contrée plus ou moins saharienne.

Les principaux produits de la colonie sont, par suite de la nature du sol, et du climat tropical, des végétaux et plus spécialement des essences forestières, palmiers à huile et palmiers à cocos, dont les dérivés font l'objet d'un très actif commerce d'exportation : huile de palme, coprah. En dehors de ces essences indigènes, les planteurs

(1) Paul Adam, *op. cit.*, page 268.

allemands se sont efforcés de développer les cultures de cacao et du caoutchouc.

Tableau des principales productions

PRODUITS	1902	1907	1912
Cacao...........	1.143 tonnes	»	4.552 tonnes
Caoutchouc......	»	74.000 kil.	150.000 kil.
Noix de palme...	1.095.300 kil.	1.044.100 »	2.700.000 »
Huile de palme..	240.000 »	300.000 »	522.000 »

Les productions du Togo

Le Togo peut être représenté comme un large rectangle situé sur la Côte Occidentale d'Afrique entre la colonie anglaise de la Côte d'Or à l'ouest et la colonie française du Dahomey à l'est. Une série de conventions franco-allemandes et anglo-allemandes en ont délimité les frontières. Au point de vue orographique, d'une part, le fleuve Volta sert de frontière entre les terres anglaises et le Togo, d'autre part le fleuve Mono forme la ligne de démarcation entre le Dahomey et la colonie germanique. Quant au fleuve Haho, il coule entièrement en terre allemande. Le sol du Togo est plat sur la côte se relevant progressivement pour atteindre un massif montagneux d'une altitude moyennne de 600 mètres qui occupe l'hinterland de cette possession.

Comme climat, comme population et comme produits, le Togo-land est très semblable à la colonie voisine du Dahomey. Comme cette colonie française, les richesses du Togo sont, on peut dire, exclusivement agricoles. Il est difficile en effet d'estimer comme valeur importante les quelques kilogrammes de poudre d'or exportés de cette colonie.

Par contre, grâce à une population laborieuse, les produits des cultures coloniales sont d'année en année plus rémunérateurs. Parmi ces cultures, celle des palmiers est la plus répandue. Les plantations d'arbres à caoutchouc sont également d'un bon rapport, ainsi que la culture des arachides. A ces cultures indigènes le colon allemand a cherché à ajouter celle du café, du cacao, de la kola et du

poivre. Le coton après des essais peu encourageants a donné des résultats pleins de promesses.

Tableau des principales exportations

	1902	1911
Huile de palme	2.700.000 fr.	6.500.000 fr.
Caoutchouc	667.000 »	1.200.000 »
Coton	24 »	657.042 »

M. Camille Martin signale que dans le Togo septentrional, l'élevage est la principale richesse. « La plus grande partie du bétail exporté est dirigée par voie de terre vers la Côte d'Or anglaise. »

Les productions du Sud-Ouest Africain

Le Sud-Ouest africain allemand était délimité de la manière suivante : au sud, par le fleuve Orange, jusqu'au 20° de longitude. La frontière orientale commence au sud, au fleuve Orange, suit le 20° longitude Est jusqu'à son intersection avec le 22° latitude sud ; de ce point, la frontière se dirige vers l'est jusqu'au 21° longitude, puis vers le nord en suivant ce degré jusqu'à intersection avec le 18° latitude sud et enfin vers l'est en suivant le fleuve Tschobé jusqu'à son embouchure dans le Zambèze. La frontière septentrionale suit le Gounené jusqu'à la cascade de Humblé, va ensuite en ligne droite jusqu'au Kumbango, qu'elle suit jusqu'à Andara pour ensuite rejoindre en droite ligne le Zambèze qu'elle atteint aux chutes Catino Modolo et suit jusqu'à Upalera. La frontière occidentale est formée par la mer et contourne l'enclave anglaise de la baie de la Baleine.

Tant par sa constitution géologique que par ses productions et son climat, le Sud-Ouest Africain allemand offre de grandes analogies avec le Transvaal. C'est ainsi que de nombreux gisements de cuivre ont été découverts dans cette colonie, de même que quelques mines de plomb. En 1902, l'exploitation du minerai de cuivre représentait une valeur de 860.000 francs et celle-ci, en 1912, dépassait 5 millions de francs. Comme au Transvaal, nous trouvons des mines

de diamants; au sujet du rendement des mines diamantaires du Sud-Ouest africain, M. C. Fidel, dans son ouvrage sur l'Allemagne d'outre-mer, nous donne les renseignements suivants : « Quant aux diamants, ce n'est guère que depuis 1909, que les exploitations se sont multipliées ; mais actuellement le capital global des sociétés diamantifères représente un montant nominal de plus de 25 millions de francs et certaines distribuaient des dividendes allant jusqu'à 40 et 50 %; en 1910 et en 1911, il a été exporté de la colonie 178 et 153 kilos de diamants valant respectivement 33.585.000 francs et 28.750.000 francs. Les diamants allemands tenaient déjà une place importante sur le marché mondial; leur production croissait d'année en année. »

Le tableau suivant, extrait d'un rapport consulaire anglais, permet de se rendre compte de l'importance respective de l'industrie diamantifère en Afrique du Sud britannique et en Afrique allemande du Sud-Ouest. Les chiffres relatifs à l'Union Sud-Africaine sont ceux de la production des diamants, et les chiffres relatifs à la colonie allemande ont trait aux ventes de diamants.

	Quantités (en carats)		
	1911	1912	1913
Union Sud-Africaine ...	4.891.998	5.071.882	5.163.546
Afrique allemande du Sud-Ouest	816.296	902.157	1.284.727
Total	5.708.294	5.974.039	6.448.273
	Valeur (en francs)		
	1911	1912	1913
Union Sud-Africaine ...	218.668.100	251.537.225	284.745.175
Afrique allemande du Sud-Ouest	25.486.100	32.577.300	53.828.250
Total	244.154.200	284.114.525	338.573.425

De 1911 à 1913, les ventes de l'Afrique Allemande du Sud-Ouest se sont accrues de 468.431 carats, contre 271.548 carats seulement pour la production de l'Union Sud-Afriçaine. Encore convient-il de faire observer que la production diamantifère de la colonie allemande a atteint en 1913 le total considérable de 1 million 570.000 carats et que la Régie allemande des diamants avait environ 350.000 carats de diamants non vendus le 31 décembre 1913. Quant à la valeur moyenne des diamants allemands, elle était encore inférieure à celle des diamants sud-africains, mais s'en rapprochait d'année en année. La plus grosse part des bénéfices de l'exploitation revenait au gouvernement de la colonie (1) : cette participation n'était pas inférieure à 15 millions de marks (18 millions 750.000 francs au budget de 1914 (2).

On a souvent fait remarquer que la production végétale du Sud-Ouest africain se rapproche sensiblement de celle des régions chaudes, mais non tropicales. L'agriculture du Sud-Ouest africain est surtout pastorale. Ce que l'on a voulu surtout c'est multiplier le nombre des prairies et des pâturages. Aussi l'élevage donne de bons résultats. Durant ces dernières années, les colons du Sud-Africain avaient fondé de grands espoirs sur l'application du Dry farming. Le Gouvernement avait créé à Meudamm et à Goodfontein, deux stations d'essai pour la mise en pratique de ce système agricole. Une troisième devait être fondée dans le Sud. Mais la culture sèche n'en est encore qu'à ses débuts, et il faut ajouter qu'il y a toute une partie de la colonie, la partie sud occidentale, où la culture ne sera jamais possible que moyennant l'irrigation artificielle. D'ailleurs, l'agriculture aura toujours dans le Sud-Ouest une importance secondaire. Sur 13 millions d'hectares, il n'y en a que 5.270 qui soient cultivés (3). Le troupeau comprenait, au 1er avril 1913 : 170.000 bovidés et 877.000 moutons, 16.000 chevaux, 14.000 mulets et ânes, 8.000 porcs, 700 chameaux, 800 autruches. Les produits de l'élevage ont atteint 538.000 marks en 1911, ceux des forêts et de l'agriculture 43.000 marks.

(1) *Die Diamantenpolitik des Reichskolonialamts*, par Carl Bödiker. *Koloniale Zeitschrift*, 3 mai 1912, p. 266.

(2) *Koloniale Rundschau*, janvier 1914, p. 33.

(3) *Bulletin de l'Afrique Française*, octobre 1913. M. Maitre : *Les Colonies allemandes*.

Les productions de la Nouvelle-Guinée

Au point de vue administratif, la colonie de la Nouvelle-Guinée est composée de la partie allemande de l'île de la Nouvelle-Guinée dite Kaiser Wilhelmsland, de l'archipel Bismarck, des îles Salomons germaniques et des îles Carolines, Palaos et Mariannes, achetées, on le sait, en 1899 à l'Espagne. A ces possessions, il faut ajouter le groupe des îles Marshall.

La possession allemande Kaiser Wilhelsmland est située au nord-est de la Nouvelle-Guinée. L'hinterland en est encore peu connu, il présente tous les caractères d'un sol volcanique, ce qui est pour ainsi dire le prototype des terres du Pacifique. « Le climat est fortement tropical; la température moyenne est de 26°. » Il en est de même pour l'archipel Bismarck, les Carolines et les Mariannes, toutefois dans ces îles le climat tropical y est largement tempéré par la brise de mer.

Les productions sont identiques dans ces différentes colonies et se composent d'essences forestières, de caoutchouc (principalement à la Nouvelle-Guinée) de coprah, de trépang auxquels il faut joindre l'écaille et la nacre. Depuis 1910, il est exploité des gisements de phosphates. La surface cultivée de la Nouvelle-Guinée n'est que de 4.471 hect. avec 400.000 cocotiers plantés et 200.000 en plein rapport.

Les tableaux ci-après donnent les chiffres des diverses productions des colonies allemandes du Pacifique :

TERRE DE L'EMPEREUR GUILLAUME

Principaux articles d'exportation (en marks)

	Koprah	Nacre	Trépang	Caoutchouc	Phosphates
1897	»	21.250	»	»	»
1900	1.416.250	122.500	»	»	»
1905	2.411.250	55.000	32.500	»	»
1910	4.782.500	136.250	23.750	98.250	10.901.250
1911	5.330.000	225.000	31.250	133.750	6.535.000

Les archipels allemands de la Micronésie comprennent : les Carolines (Orientales et Occidentales, les îles Palan, les Mariannes

et les îles Marshall. Comme on l'a souvent fait remarquer ces îles sont éparses sur l'immense surface du Pacifique. L'ensemble de ces archipels ne dépasse pas une surperficie de 2.700 kilomètres carrés et l'on peut dire qu'il n'existe, en Micronésie qu'un kilomètre carré de terre ferme pour 2.000 kilomètres carrés de surface de mer.

La Micronésie allemande a un certain nombre de plantations de tabacs et de cocotiers (6.000 hectares). On récolte également du maïs.

Principaux articles d'exportation (*en marks*)

	Kopra	Écaille	Phosphates
1901	508.750	»	»
1905	471.250	45.000	»
1910	362.500	152.500	1.271.250
1911	295.000	166.250	1.562.500

Samoa

Jusqu'à l'année dernière, depuis 1899, les deux îles de Savaï et Unopolu étaient allemandes. Leurs productions multiples, la douceur de leur climat et la présence d'une forte population métissée avaient fait concevoir en Allemagne beaucoup d'espoirs sur ces lointaines possessions. La surface cultivée est estimée à 800 kilomètres carrés ; les plantations comprenaient, à la veille de la guerre, 60.000 hectares.

A côté des produits locaux, bananes, noix de coco, ananas, le gouvernement s'était efforcé de développer la culture du café, du tabac, de la vanille et des racines de kanja.

SAMOA

Principaux articles d'exportation (*en marks*)

	Koprah	Cacao
1900	1.572.500	2.500
1905	2.473.750	37.500
1910	3.713.750	693.750
1911	4.478.750	962.500

CHAPITRE V

L'OUTILLAGE ECONOMIQUE

Durant les quelques années qui ont précédé la guerre, l'Allemagne a fait un effort colonial considérable. L'Empire s'est voué à la tâche d'obtenir des possessions qu'il avait conquises, sinon un rendement maximum, du moins des résultats chaque jour plus satisfaisants. Ces essais de mise en valeur des terres d'outre-mer germaniques ont été soutenus par l'appui du parti colonial allemand de plus en plus puissant, ainsi que par les encouragements venus des plus hautes personnalités de l'Empire. Or, dans le domaine colonial plus que partout ailleurs, une question domine tout le problème de la mise en valeur de terres nouvelles, c'est la question de la création de nombreux réseaux ferrés. Le rail est le moyen, presque l'unique, de réaliser tout programme d'expansion économique aux colonies.

L'Allemagne a donc fait un très gros effort, lors de ces cinq dernières années, pour doter ses colonies des réseaux ferrés qui leur faisaient presque totalement défaut : « En 1904, l'Allemagne n'avait dans ses colonies d'Afrique que 479 kilomètres de chemins de fer, tandis que dans les colonies françaises il y avait plus de 5.000 kilomètres en exploitation; en 1913, l'Allemagne possédait en Afrique 4.176 kilomètres de voies ferrées contre les 7.600 kilomètres de l'Afrique Française; ainsi dans l'espace de dix années, tandis que le réseau français n'augmentait que d'un tiers, le réseau allemand devenait neuf fois plus développé. »

Une statistique officielle récente évalue à 300 millions de marks (375 millions de francs) l'ensemble des capitaux engagés par l'État dans la construction des lignes achevées et devant être consacrés à l'établissement des lignes projetées. Ces travaux ont absorbé la plus grosse part des fonds provenant des emprunts coloniaux

déjà émis, dont le total en juin 1914 atteignait 308.646.000 francs. « La situation financière favorable des colonies leur permettait de prendre à leur charge l'intérêt de cette dette comme aussi toutes leurs dépenses d'administration civile et rendait possible la réduction graduelle de la subvention de la métropole. » (1)

Au Togo

M. Camille Martin rappelait, dans une étude publiée par le *Bulletin de l'Afrique Française*, le jugement porté sur la colonie du Togo par un enquêteur officiel il y a quelques années : « Ce pays est dans un état léthargique qui fait penser à la Belle au Bois dormant ». Ceci est une exagération manifeste; ce qui manque au Togo pour permettre à ce pays de donner toute la mesure de son développement, c'est un outillage économique approprié : des fleuves balisés, des routes nombreuses, des chemins de fer et des ports. Le Gouvernement allemand, durant ces derniers temps, s'était efforcé de doter sa possession de la Côte occidentale africaine de moyens de mise en valeur jusqu'alors presque complètement absents. Tout d'abord, l'effort se porta sur cet élément vital qu'est, en pays africain, le rail. Il apparut de toute nécessité d'unir par un chemin de fer courant le long de la lagune les villes côtières : Petit Popo, Porto Seguro, Bagida et la capitale Lomé. Cette ligne a une longueur de 30 kilomètres et dessert les plantations qui se sont établies à Kpeme.

La capitale Lomé peut être considérée comme le centre ferroviaire de la colonie, en effet, de cette ville où aboutit le chemin côtier, partent deux autres voies ferrées de pénétration. La première, et la plus importante, atteint, en montant en droite ligne vers le nord, Atakpame, c'est-à-dire les premiers contreforts de la région montagneuse du Togo central. La ligne Lome-Atakpame a une longueur de 175 kilomètres et traverse une région de steppes où la culture du coton a été développée, notamment par les soins de la Compagnie du Togo. Le chemin de fer dessert Nouatcha que l'on a comparé à une véritable oasis qui aurait surgi du milieu de

(1) Camille Fidel, *op. c.*, page 23.

la plaine. Atakpame occupe le premier rang pour la production du coton. L'année dernière quand la colonie fut occupée par les troupes alliées, les Allemands firent d'Atakpame le réduit de la défense. Les combats heureux, livrés par nos soldats sur les deux branches de la rivière Amu, au nord de Glei (août 1915) décidèrent de la prise de la ville.

La seconde ligne ferrée de pénétration du Togo est celle de Lomé à Palimé qui se dirige vers le fleuve Volta et s'arrête en bas de la station de Misahöhe qui « commande le col important auquel les Allemands ont donné le nom du major von François. » Le district de Misahöhe est extrêmement bien aménagé, sillonné de bonnes routes et on y cultive le palmier, le caoutchouc, le cacaoyer. La ligne de Lomé à Palimé a 122 kilomètres de long, elle suit la frontière anglo-allemande entre la Côte d'Or et le Togo pendant une vingtaine de kilomètres puis s'enfonce dans l'hinterland en passant par Keiwe, Assahien et Gadja, traversant ainsi toute une riche région cotonnière.

Tels sont les trois premiers chemins de fer du Togo, dont les voies sont à l'écartement de 1 mètre, et qui étaient en exploitation lorsque la guerre a éclaté.

Le programme allemand des chemins de fer du Togoland était plus vaste; il comprenait la construction d'une voie ferrée qui irait de Grand Popo, par Sebe et Awewe drainer les produits de la vallée du Mono, si riche en palmiers. On a donné à ce rail projeté le nom pittoresque de « chemin de fer de l'huile ». De plus, les parties montagneuses du district de Misahöhe et les riches plaines de Kyandon, écrivait M. Camille Martin, sont privées de communications par rail avec la côte. Le programme des voies ferrées à construire comportait en même temps que la « ligne de l'huile » une « Westbahn », destinée à desservir toute cette région sud occidentale.

En raison de l'existence de la barre qui déferle sur la côte et du trafic chaque année plus considérable du port de Lomé, il fut construit dans ce port, dès 1902, un important warf.

Les recettes nettes du warf en question ainsi que celles des chemins de fer ont atteint pour l'exercice 1912, 552.000 marks.

Le Gouvernement impérial avait établi, outre le bases d'un

réseau ferré, un programme complet de routes. La plus parcourue, parce qu'elle supplée au rail non encore construit, est celle qui part de Petit Popo, traverse la lagune, passe à Sebbe et atteint la rivière Mono à Awewe. Une autre route dont le point de départ est également Petit Popo atteint, toujours sur le Mono, Tokpli, d'autres chemins longent le fleuve précité et rejoignent, en passant par Nouatcha, Tetetou et Segada, le rail à Atakpame. Dans la région du district de Misahöhe nous trouvons une bonne route carrossable qui serpente entre Lomé et Misahöhe, et qui se continue au-delà en gravissant le col von François. Du col la route descend et se divise en deux branches, l'une vers Kyandou et l'autre vers Kete. Outre ces routes dites « principales », de nombreuses voies de communications existent entre les différentes capitales des districts reliant également entre elles les plantations.

Les communications postales et télégraphiques sont assurées au Togo par le bureau de poste de Lomé et par l'agence postale de Petit Popo. Une ligne télégraphique passe entre Lomé et Petit Popo; cette ligne est reliée à l'ouest avec le réseau télégraphique anglais de la Côte d'Or, à l'est avec le réseau français du Dahomey. Une station radiotéléphonique avait été érigée à Lomé.

Les fleuves du Togo sont, comme la très grande majorité des fleuves africains, difficilement navigables. C'est ainsi que dans la région de l'Ouest, la Volta « est à la hauteur de Salaga, un beau fleuve large de 350 mètres qui coule entre des rives boisées. A Akouamou, à 100 kilomètres de la mer, le fleuve traverse la chaîne côtière par une gorge où sa largeur est réduite à 25 mètres. Extraordinairement variable dans son débit, embarrassée par une succession de rapides, rendue difficilement accessible, en venant de la mer, à cause de la barre, la Volta se prête mal au rôle d'une voie commerciale. Les bateaux calant près de 2 mètres peuvent remonter, pendant cinq mois, à 90 kilomètres de l'embouchure. »

Le Mono et les autres rivières du Togoland sont coupées de rapides et seules de légères embarcations peuvent y circuler.

Au Cameroun

Le problème de l'outillage économique du Cameroun ne préoccupa les Allemands que dans les dernières années qui précédèrent la guerre. « La question des voies ferrées, écrit M. Camille Martin, longtemps négligée, passa à l'ordre du jour. On se mit à étudier des voies de chemins de fer; en même temps le Comité économique colonial organisait une mission scientifique à l'effet de rechercher dans quelle mesure les voies navigables pourraient compléter les voies ferrées. On résolut de procéder avec la plus grande énergie à la construction de celles-ci; afin d'aller plus vite, il fut proposé que l'État avançât les capitaux nécessaires à la colonie au lieu que ce fût celle-ci qui empruntât. Le projet, préparé par le Gouvernement allait être soumis au Reichstag à la session d'automne de 1914. On sait quel était le programme des travaux à entreprendre, lesquels doteraient la colonie d'un réseau de 2.800 à 3.000 kilomètres de chemins de fer. »

Avant d'esquisser à grands traits le programme de voies ferrées du Cameroun, il y a lieu d'indiquer les lignes construites en 1914. Une voie ferrée part de Duala, longe la côte vers le sud, traverse le fleuve Sanaga et débouche à Edéa se prolongeant de quelques kilomètres au-delà de cette ville. La deuxième voie ferrée, actuellement construite, a son point de départ à Bonabeu sur la bouche du Cameroun, en face même de Duala et monte vers le nord atteignant Bamum, passant entre les deux massifs du Mont Kupé d'une part, et, de l'autre, du Mont Nlonako. Tel est actuellement le réseau de chemins de fer du Cameroun, réseau fort modeste, d'une centaine de kilomètres à peu près.

Le programme à l'étude était, ainsi qu'il a été signalé, d'une grande envergure et cherchait, sans nul doute, à établir une communication entre l'Est Africain allemand et le Cameroun. « Il suffira de neuf à dix jours pour aller de Dar-es-Salam à Stanleyville. Ce chemin de fer est comme un nouvel anneau de la chaîne des voies ferrées qui, un jour, uniront entre elles nos colonies d'Afrique », écrit la Vossische Zeitung.

M. Camille Fidel signale ainsi dans son ouvrage sur l'Allemagne d'outre-mer, les intentions allemandes ; « Les voies germano-belges,

partie ferrées, partie fluviales, auraient permis, en effet, dans un avenir plus ou moins éloigné, de se rendre de Dar-es-Salam au Cameroun en utilisant le fleuve Congo et en construisant un chemin de fer reliant Nouvelle-Anvers à Zinga, c'est-à-dire le Congo et l'Oubangui, en face de l'extrême pointe d'une des « antennes » abandonnées à l'Allemagne par la France; cette ligne devait se prolonger, de l'autre côté de l'Oubangui par le chemin de fer allemand du Cameroun partant de Duala. Alors aurait été réalisée la jonction effective de l'Afrique Orientale allemande et du Cameroun à travers le Congo belge, constituant la deuxième partie de ce programme gigantesque, de cette fourche immense destinée à enserrer toute l'Afrique Équatoriale, dont le chemin de fer de Dar-es-Salam représentait le manche et dont les deux pointes devaient aboutir, l'une à Lobito dans l'Angola se raccordant avec les lignes de l'Afrique allemande du Sud-Ouest, l'autre à Duala, au Cameroun. »

Tel était le programme « impérial »; pour ce qui est plus strictement relatif au Cameroun, les intentions du gouvernement allemand étaient : 1° de prolonger le rail partant de Duala et se dirigeant vers Bamum jusqu'au bord de la Bénoué à Garua; 2° d'établir une voie passant au centre même du Cameroun et desservant Edéa, Junde, Bestua et atteignant la Logone; 3° de construire la voie dérivant vers le Congo, dont il a été question et qui se rattache aux grandes conceptions impérialistes germaniques, et de la faire passer à Mbalamajo, Akoafina, Molundu et la Sangha.

Il existe un chemin de fer d'intérêt local d'une longueur totale de 74 kilomètres, à voies étroites, mettant en communication Kakaohafen à Soppo. Ce chemin de fer construit par la Compagnie de Victoria sert aussi « à la circulation publique entre Victoria et Bouea ».

Le gouvernement local a fait établir un certain nombre de routes carrossables, entre autres, une route qui a son point de départ à la frontière de la Guinée espagnole et suit le littoral de Kampo à Kribi, puis se dirige vers l'intérieur par Bijindi, Lolodorf et aboutit à Junde. Il y a lieu de citer également la route Edea Junde et la route dite du Nord allant de Mundame vers Uschang, Bamum, Bumia et Gurana.

Les fleuves du Cameroun sont comme ceux du Togo difficilement navigables. M. Camille Martin donne à ce sujet les détails ci-après : « Le plus long et le plus important des fleuves qui traversent la grande forêt, la Senaga (800 kilomètres, longueur de l'Elbe) est impropre à la navigation, au-dessus d'Edéa. Son lit est embarrassé de sables mobiles ; les divers obstacles sont trop grands pour que l'on puisse penser à les faire disparaître. Le Nyong est navigable sur 35 kilomètres en partant de la mer. Il coûterait très cher de rendre le fleuve navigable toute l'année. Les sources du Nyong sont à une distance de 60 kilomètres seulement du Doume qui porte bateau jusqu'à Ndimbelé. Le Ngoko peut être remonté, même aux basses eaux, par les petits vapeurs de la Compagnie du Sud Cameroun jusqu'à Molundu, où la rivière est barrée par les chutes de Plehn. Des bateaux ne calant pas plus de 1 mètre remontent en temps de crue jusqu'aux rapides de Dongo. De Dongo à la source, on compte quatre biefs navigables pour des barques. Le Campo a trop de rapides pour être une voie utilisable. On peut enfin remonter la Benoue jusqu'à Jaroua et son affluent le Faro est navigable pendant 125 kilomètres. »

Les ports de Victoria et de Duala ont été organisés. Les Allemands songeaient à faire de Duala un des principaux ports africains. Ils avaient pensé en faire un port de guerre aussi grand que Dakar.

La colonie du Cameroun est reliée à Bonny (Nigeria) par un câble sous-marin et communique par ce câble avec le réseau télégraphique international. Un réseau télégraphique met en communication entre eux les principaux centres de cette colonie. On comptait 30 bureaux de poste et 200 postes téléphoniques. La poste maritime était assurée par des vapeurs réguliers : deux fois par mois par la Woëmann Linie et par l'African Steamship Company. Duala possède une station de télégraphie sans fil.

En Afrique Orientale allemande

On peut dire que, plus que dans aucune autre colonie allemande, la question de l'outillage économique se posait avec une grande acuité en Afrique Orientale. « En 1890, les communications de

l'intérieur avec la côte étaient très difficiles; car sans compter les obstacles venant de la part des populations indigènes dont les chefs arrêtaient souvent les caravanes pour lever des droits de douane, il y avait une impossibilité presque absolue à trouver des porteurs dont les prix étaient exorbitants. Ainsi, pour transporter 1.000 kilos du Nyanja à la Côte cela coûtait au moins 2.500 marks. Les routes étaient à peine tracées et les fleuves, la seule voie de communication qui existât, présentaient des difficultés de navigabilité. Les récifs de corail se trouvant à leur embouchure exigeaient l'emploi de bateaux plats; ces navires portaient peu par suite de leur construction. D'où de grosses dépenses non couvertes par le fret, ni par la longueur du trajet.

Et cependant, il y avait là une question de vie pour la colonie allemande de l'Afrique Orientale. Déjà l'État indépendant, par ses chemins de fer et par ses bateaux remontant le Congo, tendait à accaparer une grande partie du commerce centre-africain; l'ivoire se dirigeait de son côté et Anvers s'en trouvait être le principal marché européen. Un semblable péril venait de la colonie anglaise de Mombassa dont le chemin de fer atteignait le Victoria et drainait déjà le commerce du lac, tendant à attirer les produits de l'Ouganda. Puis au sud, la colonie allemande se trouvait encore menacée par ce railway qui, parti du Cap, s'avançait vers le nord, tendant à attirer vers lui une grande partie du commerce du Nyassa et du Tanganyka.

Le danger existait au nord, au sud et à l'ouest. Un chemin de fer s'imposait, c'était une question de vie pour l'Afrique Orientale allemande. D'ailleurs le commerce du centre africain devait forcément se tourner vers la colonie qui est le chemin le plus court et le plus économique des lacs à la côte». (1)

La Société de l'Afrique orientale allemande fit étudier par le D[r] Baumann l'établissement d'un chemin de fer entre la côte et le Kilimandjaro. Une société dite des chemins de fer de l'Afrique Orientale se constitua au capital de 2 millions de marks. En 1896, le rail allait de Tonga à Mouhesa. Mais la Société en question n'ar-

(1) *La Colonie Allemande de l'Afrique Orientale*, par M. Eug. Plumon, page 120.

rivait pas à mener à bonne fin la tâche qui lui incombait. En 1899 le gouvernement dut prendre l'affaire en main, et ayant acheté à la Société de l'Afrique Orientale ses droits, s'efforça d'apporter un actif concours à la création de voies ferrées de pénétration. Le chemin de fer de Tonga fut, en 1905, poussé jusqu'à Momba. Depuis, le gouvernement local étudiait la prolongation de ce chemin de fer jusqu'au lac Victoria.

Pour mettre en valeur l'hinterland de la colonie, un projet de rail destiné à unir la côte au lac Tanganyka fut préparé vers 1902. De ce projet est né le chemin de fer de Dar-es-Salam à Kigoma, traversant de part en part la possession allemande en passant par Morogaro, Kilossa, Mpapua, Dodoma, Kilimatinde, Tabora et enfin Kigoma, soit en tout 1.250 kilomètres. Le rail, travail que l'on peut qualifier de gigantesque, était posé sur tout le parcours le 1er février 1914. « Le grand lac du Centre africain se trouvait en communication par voie ferrée avec l'Océan Indien. La construction de l'immense ligne n'avait demandé que neuf ans, c'est-à-dire quatorze mois de moins que ne l'avaient prévu les ingénieurs. Les frais de travaux s'étaient élevés à 125 millions de marks (156 millions 250.000 francs) environ, avancés par l'Empire et devant être remboursés. Les 1.250 kilomètres de Dar-es-Salam à Kigoma pouvaient être franchis en trente-six heures et même moins alors qu'il fallait auparavant quarante-deux jours. On comptait en outre douze heures pour la traversée du Tanganyka d'une largeur de 120 kilomètres entre Kigoura, sur la rive allemande, et Albertville sur la rive du Congo Belge.

La ligne allemande tirait, en effet, son importance non pas tant de la richesse des pays allemands traversés que du trafic qu'elle devait draîner des pays belges formant le littoral occidental du lac » (1). Ce chemin de fer dénommé par les Allemands le Tanganyka-bahn est la voie la plus courte, prolongé qu'il est depuis le 15 mars 1915, par le chemin de fer belge de Kabalo à Albertville, pour atteindre le bas Katanga, c'est, on a pu l'écrire à juste titre, un chemin de fer « impérial ». « L'achèvement de la ligne du Tanganyika avait été unanimement accueilli en Allemagne comme un résultat

(1) Gaston Fidel, *op. c.*, page 64.

d'une très grande importance au point de vue de l'encerclement du Centre africain. » (1)

De cette ligne centrale devait, dans l'avenir, se détacher une seconde voie ferrée qui, partant de Kilossa aboutirait à Bismarckburg située dans le sud du grand lac africain.

Il était logique que l'Allemagne songeât à doter le port de Dar-es-Salam, tête de ligne du Tanganykabahn d'un outillage perfectionné. M. Pierre Alype dans son ouvrage intitulé *La provocation allemande aux colonies* donne à ce sujet les renseignements ci-après : « La baie de Dar-es-Salam, qui est naturellement vaste, offre des conditions préliminaires très favorables à l'établissement d'un quai en eau profonde qui aurait permis aux plus grands vapeurs d'accoster.

Le gouvernement de l'Est africain avait déjà prévu, dans son budget, 3 millions destinés à la mise en état de la rade de Dar-es-Salam. »

Un réseau routier a été également établi, mais l'entretien en est des plus difficiles en raison des saisons pluvieuses et de l'exubérance de la végétation qui parvient rapidement à recouvrir une route pour peu que celle-ci soit, pour une raison ou pour une autre, moins fréquentée. Les routes sont divisées, du reste, en quatre catégories :

1° Routes toujours carrossables;

2° Routes carrossables pendant la circulation;

3° Pistes ou sentiers quelquefois carrossables;

4° Sentiers adoptés pour la circulation des caravanes.

L'Afrique Orientale allemande communique par un câble sous-marin Bagamoya Dar-es-Salam. Le câble Bagamoya Zanzibar permet la liaison soit avec le câble Zanzibar Aden, soit avec celui de Zanzibar Mozambique. A Dar-es-Salam se dressent les pylones d'un poste de T. S. F.

Un réseau télégraphique unit les différentes villes côtières, d'autres lignes se dirigent dans l'intérieur le long des voies ferrées. En 1914 on comptait 45 bureaux postaux, des courriers humains desservaient les centres les plus éloignés. Enfin par la station de Bismarckburg, l'Afrique Orientale est reliée à la ligne anglaise « l'African Transcontinental ».

---

(1) Pierre Alype, *op. c.*, page 87.

Au Sud-Ouest Africain Allemand

Le réseau ferré du Sud-Ouest Africain allemand est assez développé et compte 2.165 kilomètres de rails, ce qui est important en terre d'Afrique. Le réseau ferré s'est développé par suite surtout de considérations stratégiques : les Allemands voulant pouvoir transporter rapidement des troupes sur tous les points menacés. Dès 1902, une ligne en pleine exploitation reliait le port de Swakopmund à la capitale Windhuek en passant par Jakalswaten-Kubas-Karibib-Waldau-Okahanaga-Otjisewa. La longueur de ce rail est de 382 kilomètres. Les dépenses de construction se sont élevées à 1.364.000 marks.

La deuxième ligne ferrée construite par les Allemands dans leur colonie du Sud-Ouest Africain est celle dont la Compagnie des mines de cuivre d'Otavi a fait les frais. Cette voie dessert Swakopmund, Omaruru, Otjombole-Otavi-Otjikoto-Tsumeb. « De tous les chemins de fer coloniaux allemands, écrit M. Camille Martin dans un travail publié par lui sur le Sud-Ouest Africain allemand, le seul qui soit en état de payer les intérêts du capital engagé est le chemin de fer d'Otavi. Les tarifs sont partout très élevés. Le Ministre dans son voyage a recueilli à ce sujet les doléances des colons. Elles lui parurent justifiées. A l'origine l'on s'est préoccupé avant tout des bénéfices. Cette seule considération détermina le Reichstag à voter les crédits demandés, mais aujourd'hui l'on comprend qu'il est impossible de semer et de récolter à la fois. L'essentiel au point de vue du développement économique, a dit M. Solf, l'actuel Ministre des Colonies allemandes, ce n'est point de réaliser de grosses recettes, c'est d'avoir un grand trafic. Aussi est-il d'avis que les tarifs doivent être établis, non pas d'après les résultats actuels de l'exploitation, mais d'après le rendement probable dans l'avenir». (1)

Quelques mois avant la déclaration de guerre, le distingué gouverneur des colonies, M. Salesse, publiait dans l'organe de la Société de Géographie de Paris, *La Géographie*, une suite d'études sur les chemins de fer africains dans leur état actuel. Dans ce travail, M. Salesse donne des renseignements fort intéressants sur l'état des chemins de fer de la colonie allemande du Sud-Ouest Afri-

(1) *Bulletin du Comité de l'Afrique Française* (Octobre 1913).

cain. Après avoir indiqué les difficultés au milieu desquelles, pendant de longues années, la colonie allemande s'est débattue, M. Salesse écrit ces lignes : « Les découvertes minières ont cependant sensiblement amélioré la situation et compensé les fautes commises; ces fautes ont, d'ailleurs, entraîné une heureuse conséquence, celle de la création rapide d'un réseau ferré dans cette colonie. La première ligne reliant Swakopmund à Windhuck par Iakalswater et Karibib a été construite à l'écartement de 0 m. 60, par le génie allemand, avec des rails à partir de 9,5 kilogrammes le mètre, des rampes de 50 millimètres et des courbes de 0,60 de rayon. Une société anglaise concessionnaire des mines de Tsumeb a construit ensuite une deuxième ligne de Swakopmund à Ottavi de 0,60 d'écartement mais avec des rails de 15 kilogrammes le mètre et des rampes et des courbes beaucoup plus praticables. De Karibib à Windhuek on a dû relever la première ligne insuffisante et on l'a remplacée par la voie de 1 m. 067 du Cap; enfin on a établi des lignes de 1 m. 067 entre Windhuek et Keetsmanshoop, d'une part, Lüderitzbucht et Keetsmanshoop, de l'autre; cette dernière section a été dotée d'un embranchement de même écartement allant de Seekeur à Kalkfontaine qu'on compte prolonger vers Kakamas, non loin du fleuve Orange et la station sud-africaine de Prieska. Le prix de revient de construction du réseau a été peu élevé et l'exploitation couvre ses frais; mais les recettes comme les dépenses sont à un chiffre très bas; il y a lieu de noter, en passant, que le Gouvernement allemand a racheté la ligne de Swakopmund à Tsumeb et a raccordé Karibib à Ouguati sur cette ligne de façon à faire passer le gros trafic de Windhuek sur la ligne Karibib-Ouguati-Usakos-Swakopmund. » (1)

L'outillage économique du Sud-Ouest Africain allemand a été complété par l'aménagement du principal port de la colonie : Swakopmund. Ce port était mal abrité et malgré des travaux importants n'est pas encore très facile d'accès. Un warf a été construit, mais la force de la houle a, à plusieurs reprises, ébranlé et démoli ce warf. L'ancien port Lüderichzbucht est infiniment plus praticable que Swakopmund, mais, éloigné de la région des mines et du centre

(1) Salesse. Les Chemins de fer africains. *La Géographie*, Avril 1914.

de colonisation de Windhuek, il reste d'un rendement très faible.

Le gouvernement local a organisé dans les centres de la colonie des services postaux. Avant la guerre les communications postales avec l'Europe avaient lieu par les vapeurs Woërmann et par ceux des lignes anglaises touchant les ports du Sud-Ouest Africain allemand.

La colonie est reliée à Swakopmund au réseau télégraphique sous-marin international par le câble du Cap Mossamedes. Un réseau télégraphique terrestre unit les principales localités à la capitale Windhuek.

Les Allemands ont édifié deux postes de télégraphie sans fil l'un à Luderichzbucht, l'autre à Swakopmund.

A Kiao-Tcheou

Le bail passé le 6 mars 1898 entre la Chine et l'Allemagne portait cession à cette puissance du territoire de la baie même de Kiao-Tcheou et d'une zone centralisée de 50 kilomètres de largeur établie autour de la baie. Tsing-Tao constitue le port de la baie de Kiao-Tcheou, c'est le débouché naturel des riches houillères du Chantoung. Le premier soin du gouvernement allemand fut de chercher à relier par une voie ferrée le port de Tsing-Tao avec la capitale du Chantoung, Tsinanfou. Dans ce but, dès 1900, fut commencée la construction du chemin de fer Tsing-Tao-Tsinanfou d'une longueur de 435 kilomètres. Le 1er juin 1904, la ligne était ouverte au public. Un embranchement de quelques kilomètres relie cette artère aux mines de Pochan. Ainsi l'hinterland de la baie Kiao-Tchéou était en contact étroit avec le port de Tsing-Tao, dont le rôle peut être comparé à celui de Djibouti vis-à-vis l'Abyssinie.

Le gouvernement avait conçu le plan de développer, dans une très large mesure, le réseau ferré de Kiao-Tchéou, ou, plus à proprement parler, de raccorder ce réseau aux différentes grandes lignes chinoises en construction : « On devait prochainement entreprendre la construction d'un chemin de fer reliant la ligne existante à Itchoufou et desservant le sud du Chantoung aux abondantes ressources naturelles. D'autre part, la construction à l'aide de capitaux anglo-allemands, du grand chemin de fer Tientsin-Pukov, se raccordant à Tsinanfou au chemin de fer du Chantoung mettait

le port de Tsing-Tao en communication par voie ferrée avec la vallée du Yang-Tsé et avec Pékin. Enfin, un prolongement projeté du chemin de fer allemand vers l'ouest devait mettre Tsing-Tao en communication directe avec le grand chemin de fer central Pékin-Hankeou et en faire le débouché d'une partie des riches provinces du Tcheli et du Chansi » (1). Le trafic est en constants progrès, alors qu'il était de 27.000 tonnes en 1904 il atteignait 800.000 tonnes en 1913.

Le port de Tsing-Tao a reçu un outillage très complet et a été converti en une grande station navale, c'était avant la guerre un port franc qui tenait le sixième rang parmi les ports chinois. Le Gouvernement allemand a aménagé de larges quais, un môle, des docks flottants, et deux ports dont l'un a une profondeur de 10 mètres permettant aux bâtiments à forts tonnages d'amarrer à quai. Tout dernièrement l'outillage de Tsing-Tao allait s'accroître de deux hauts-fourneaux dont la construction était commencée au moment où éclatèrent les hostilités.

Les postes et le télégraphe fonctionnent dans toute l'étendue de la concession. Un câble télégraphique sous-marin allemand relie Tchéfou à Tsing-Tao et un autre câble unit Tsing-Tao à Shangaï.

Un poste de télégraphie sans fil a été érigé à Tsing-Tao.

Aux Samoa

Le peu d'étendue des îles allemandes de l'archipel des Samoa, Upolu et Savaï, et surtout le relief très accidenté de ces colonies n'ont pas permis la construction d'un chemin de fer. Une route a été tracée entre Apia, capitale des Samoa, siège du gouvernement, située dans l'île Upolu, et le port de Saluajar.

Nouvelle-Guinée et les Salomon

« De toutes les possessions allemandes de l'Océanie, écrit M. Russier dans son ouvrage sur le Partage de l'Océanie, c'est le groupe mélanésien qui forme la masse la plus compacte et la plus étendue. » Il

(1) Gaston Fidel. *op. cit.*, page 55.

comprend l'archipel Bismarck (47.100 kilomètres carrés), la Terre de l'Empereur Guillaume (181.650 kilomètres carrés) et les îles Buka et Bougainville (10.000 kilomètres carrés) de l'archipel des Salomon.

Bien que ces colonies mélanésiennes soient allemandes depuis plus de vingt ans, les résultats de leur mise en valeur sont encore bien insignifiants. La lenteur de leur développement économique s'explique à la fois par la difficulté de pénétration dans ces terres, marécageuses sur la côte et montagneuses ou boisées dans l'intérieur, par l'insalubrité du climat et l'hostilité des populations indigènes anthropophages; mais elle tient plus encore peut-être à l'impéritie et au manque de méthode dont fit preuve la Compagnie de la Nouvelle-Guinée, chargée à la fois de l'administration et de la mise en valeur de ces colonies et qui accumula, comme à plaisir, faute sur faute. On peut dire que toute l'activité économique se concentre dans la baie de l'Astrolabe où se trouve le port de Friedrich Wilhemshafen dont la rade est très bonne. L'outillage économique des colonies dont il s'agit est encore tout à créer en dehors de l'installation même des principaux ports.

Le troisième groupe des possessions allemandes en Océanie, c'est-à-dire les archipels des Mariannes, des Carolines et des Marshall ne « présente pas une grande valeur économique » (1). Le plus souvent simples atolls ou rochers volcaniques stériles, leur surface est de peu d'étendue; les îles Mariannes ne dépassent pas en superficie 626 kilomètres carrés, les Carolines Palaos 1.450 kilomètres carrés (dont 1.000 pour les Carolines proprement dites), les Marshall 400 kilomètres carrés. Un poste de télégraphie sans fil a été construit en 1914 à Naum. Cette station correspond avec celle créée aux îles Palaos à Angaur. Aux îles Carolines, les Allemands ont édifié une grande station de T. S. F. à Jap. Cette station correspond avec ses voisines des Palaos, Angaur, et, des Marshall, Naum. L'outillage économique est pour ainsi dire inexistant. Seuls les ports ont été aménagés de façon à recevoir les grands cargos. La Société commerciale de Jaluit a cependant pour ainsi dire transformé l'archipel des Marshall en une grande plantation de cocotiers

(1) RUSSIER, *op. c.*, page 351.

fournissant le coprah, et a doté le port de Jaluit d'un outillage moderne complet.

Les colonies allemandes et les capitaux allemands

Dans un article publié par M. Huppel dans la *Koloniale Rundschau* d'octobre 1903, il est démontré que le capital total des sociétés industrielles ou commerciales allemandes dans les possessions de l'Empire s'élevait, en 1913 à 352.275.000 francs. Quant au capital global, il s'élève à 541.300.000 francs d'après l'annuaire colonial de Heydt. Ce total se subdivise suivant le tableau ci-après :

SOCIÉTÉS		CAPITAL
Compagnies de chemins de fer	Schantoung-Eisenbahn gesellschaft	127.000.000 fr.
	Ostafrikanische Eisenbahn gesellschaft	26.250.000 »
	Kameroun Eisenbahn gesellschaft	20.800.000 »
Sociétés agricoles		90.000.000 »
Sociétés commerciales		30.000.000 »
Compagnies minières (Diamants et cuivre de l'Afrique du sud-ouest) (Phosphates des îles de l'Océanie)		66.250.000 »
Entreprises mixtes (Dont la Deutsch Ostafrikanische gesellschaft et la Neu-Guinea Compagnie)		138.750.000 »
Banques coloniales		11.250.000 »
Total		510.300.000 fr.

Il a été calculé que le revenu moyen des capitaux engagés dans les colonies allemandes s'établit à 8,1 %. A ce sujet, M. C. Fidel fait connaître que « le dernier rapport annuel du ministère allemand des colonies pour 1912-1913 contient aussi une statistique des emplois de capitaux dans les colonies allemandes, où il donne pour l'ensemble des sociétés exploitant dans ces colonies un capital global considérable de 633 millions de francs (dont 177 millions 1/2 pour l'Afrique du Sud Ouest, 133 millions 3/4 pour l'Afrique Orientale, 120 millions pour le Cameroun, 5.625.000 francs pour le Togo, 63 millions pour la Nouvelle Guinée, 63 millions 3/4 pour les Samoa et 68 millions 3/4 pour les sociétés exploitant dans plusieurs colonies) ». Le ministère allemand des colonies tient compte dans les chiffres ci-dessus indiqués des capitaux des compagnies de naviga-

tion maritime et fluviale. M. Camille Fidel ajoute : « Mais il ne faut pas oublier que la plupart des sociétés exploitant dans les possessions allemandes sont de date toute récente : il est vraisemblable, par suite, que la rémunération du capital engagé se serait accrue d'année en année, car beaucoup de ces entreprises seraient passées graduellement de la période de premier établissement à la période productive ». Dans les milieux coloniaux allemands, on entrevoyait déjà le jour où les quelques 2 milliards de francs absorbés par l'édification du domaine d'outre-mer allemand deviendraient payants.

CHAPITRE VI

L'ESSOR COMMERCIAL

Les possessions allemandes étaient au moment de la déclaration de la guerre en plein essor, le premier outillage était presque créé, les capitaux mis dans les affaires coloniales commençaient à rapporter. L'État allemand allait rentrer, comme l'on dit vulgairement, dans ses débours.

Le développement du mouvement commercial des possessions germaniques était pour ainsi dire général. Toutefois, pour certaines colonies, cette évolution et cette marche ascendante étaient peut-être moins rapides que pour d'autres, mais dans l'ensemble, depuis une dizaine d'années, les progrès étaient indéniables et c'est à bon droit que les coloniaux allemands se réjouissaient de cet heureux état de choses.

Il a paru intéressant de signaler les chiffres du mouvement commercial de chaque colonie allemande. Ces indications permettront mieux que n'importe quelles considérations de se rendre compte des efforts remarquables faits par nos ennemis dans leur domaine colonial et de mettre en relief les résultats déjà fort appréciables auxquels ils étaient arrivés.

CAMEROUN

(Commerce de la colonie)

	Importations	Exportations	Commerce total
	fr.	fr.	fr.
1896	6.698.750	4.951.250	11.650.000
1900	17.806.250	7.357.500	25.163.750
1905	16.833.750	11.643.750	28.477.500
1910	31.850.000	24.905.000	55.755.000
1911	36.646.500	26.563.750	63.210.250
1912	42.801.000	29.045.000	71.846.000

Dans la situation économique du Cameroun, le caoutchouc joue

un rôle prépondérant; la valeur des exportations de ce produit est passée de 1.347.500 francs en 1896 à 13.787.500 francs en 1911 représentant plus de 2 millions de kilogrammes. Les autres produits occupent dans les chiffres d'exportation une place modeste. L'ivoire a donné 462.500 francs en 1896, et après avoir atteint le chiffre maximum de 1.588.750 en 1905, est retombé à 726.200 francs en 1911. Les noix de palmes procurent une source de revenus régulièrement accrue d'année en année : 1.653.775 francs en 1896, 2.081.250 francs en 1910, 5.210.000 francs en 1911 ; l'huile de palme est également un produit d'exportation dont la valeur augmente; en 1805 le Cameroun en exportait pour 992.500 francs et en 1911 pour 1.780.000 francs. Le cacao est de plus en plus cultivé dans la colonie, l'exportation de ce produit représentait, en 1896, une valeur de 55.000 francs; en 1905 le chiffre de cette exportation était de 1.601.250 francs et, en 1911, de 3 millions 800.250 francs. Les bois des forêts du Cameroun commençaient seulement à être exploités par le commerce allemand, la colonie en avait expédié pour 67.500 francs en 1900 et pour 485.000 francs en 1911.

Togo

Les Allemands n'ont porté leur attention sur leur colonie du Togo que depuis peu. Il n'est pas douteux qu'à mesure que l'outillage économique de cette contrée se constituait, la valeur commerciale du Togo croissait. Ce développement est mis en relief par le tableau ci-après donnant les chiffres d'importation et d'exportation de cette colonie.

Commerce de la colonie

Années	Importations	Exportations	Commerce total
—	—	—	—
	fr.	fr.	fr.
1905	9.700.000	4.946.000	14.646.000
1911	12.025.000	11.646.000	23.671.000
1912	14.284.000	12.447.000	26.731.000
1913	13.270.000	11.400.000	24.670.000

Les principaux produits d'exportation sont l'huile de palme dont la production atteignait 4.000 tonnes en 1911 ce qui représente environ une valeur de 7 millions de francs et les amandes de palmes

(132.000 tonnes). Les chiffres d'exportation du coton sont passés de 14 tonnes en 1902 à 550 tonnes en 1912, ceux du cacao de 1 tonne en 1903 à 283 tonnes en 1912.

Dans le Sud-Ouest Africain

Le mouvement commercial du Sud-Ouest Africain allemand est résumé par les chiffres de ce tableau :

Commerce de la colonie

Années	Importations	Exportations	Commerce total
	fr.	fr.	fr.
1905	29.540.000	270.000	29.810.000
1911	56.626.000	35.716.000	92.342.000
1912	40.623.000	48.794.000	89.417.000

M. Camille Martin qui a étudié avec une compétence toute particulière les possessions allemandes d'Afrique résume ainsi qu'il suit l'histoire du mouvement commercial du Sud-Ouest Africain : « Dans les quinze dernières années, la valeur du commerce total s'est élevée de 6.134.000 marks à 73.875.000 marks. L'exportation valait en 1897, 1.247.000 marks. En 1903, elle atteignait 3.540.000 marks. Puis vinrent les années d'insurrection. La valeur tomba à 299.000 marks en 1904, 216.000 marks en 1905, 383.000 marks en 1906. Un relèvement se produisit, en 1907, où l'on dépassa le chiffre de 1897. En 1908, la production du cuivre et autres minerais fit monter la valeur de l'exportation à 7.795.000 marks. L'année suivante, celle-ci fit un bond considérable et monta à plus de 22 millions de marks. Elle arriva, en 1910, à 34.691.000 marks. Cet essor prodigieux a été la conséquence de l'exploitation des diamants dont la valeur fut représentée par 15.436.000 marks, en 1909, et 26.869.000 marks, en 1910. En 1911, un fléchissement s'est produit, mais il ne paraît pas avoir été durable. En 1912, la régie a exporté 238.772 grammes de diamants. On a calculé que de juillet 1908 à la fin de septembre 1912, la vente des diamants du Sud-Ouest a produit environ 73 millions de marks. »

Afrique orientale

L'Afrique Orientale est de toutes les colonies allemandes celle qui offre un remarquable exemple de rapides progrès économiques. La richesse du sol et la variété des cultures ont permis, en effet, aux Allemands de retirer des bénéfices commerciaux chaque année plus importants, ainsi qu'en témoigne ce tableau :

Commerce de la colonie de l'Afrique Orientale

Années	Importations	Exportations	Commerce total
	fr.	fr.	fr.
1896	10.832.500	5.146.250	15.978.750
1905	22.069.000	12.437.000	34.506.000
1911	57.364.000	28.046.000	85.410.000
1912	62.886.000	39.271.000	102.157.000
1913	66.700.000	44.438.000	111.138.000

Ainsi pour la possession allemande de l'Afrique Orientale son essor commercial a suivi une courbe ascendante extrêmement rapide. Alors qu'en 1896 la valeur des importations n'atteignait que 10 millions de francs et celle des exportations 5 millions, on peut constater que ces valeurs ont décuplé. « L'Afrique Orientale, écrit M. Camille Fidel, est arrivée à un développement économique sensiblement égal à celui de notre grande île de l'Océan Indien, mais les progrès de son commerce extérieur ont été plus rapides ». Le chiffre du commerce de l'Afrique Orientale allemande se montait à 34.500.000 francs en 1905 alors qu'à cette même date celui de Madagascar atteignait 54.049.000 fr.; en 1913, le mouvement commercial de l'Afrique Orientale dépassait celui de Madagascar de 102.802.000 francs. La plus grosse part du chiffre des exportations de l'Afrique Orientale porte sur l'exportation du caoutchouc qui, en 1912, s'élevait à 9 millions de francs et celle du coprah qui est évaluée à 2 millions et demi. La culture du coton a donné lieu, depuis ces dernières années, à un mouvement d'exportations assez considérable qui se montait à 940.000 fr. en 1911 et 1.543.750 francs en

1913. Le chiffre d'affaires sur l'exportation des plantes textiles a, au cours de ces dix années, varié : en 1905, il était de 1.108.750 francs, en 1910 de 3.763.750 francs et, en 1912, de 1.491.250 francs. Les Allemands attendaient beaucoup de l'exploitation du sosal, qui n'était que de 6 millions de kilogrammes en 1913 mais qui, lorsque les plantations seront en plein rapport pourra donner 30 millions de kilogrammes, représentant une valeur de 16 millions de francs.

Nouvelle-Guinée et dépendances

Le mouvement commercial de la Nouvelle-Guinée et dépendances est établi dans le tableau ci-après :

Commerce de la Nouvelle-Guinée et dépendances

Années	Importations	Exportations	Commerce total
	fr.	fr.	fr.
1905	6.838.000	2.962.000	9.800.000
1911	10.018.000	15.033.000	25.051 000
1912	14.284.000	15.107.000	29.391.000

Le chiffre d'affaires de cette colonie allemande est donc en progression, moins rapide que celle des autres possessions de l'Empire d'Allemagne, mais régulière cependant. Riche en gutta-percha, la Nouvelle-Guinée en exportait seulement pour 138.750 francs, en 1911, mais ce n'était là qu'un début. La principale exportation de cette contrée est le coprah dont la vente dépassait avant la guerre 6 millions de francs. Les phosphates de la Nouvelle-Guinée apportaient depuis peu un accroissement du mouvement commercial de la colonie, il en avait été exporté pour une valeur de 10.901.000 fr. en 1910 et pour 6.535.000 francs en 1911.

Samoa

La partie allemande de l'archipel des Samoa a un mouvement commercial assez considérable et très proportionné à son étendue,

Les Allemands y ont pratiqué la culture intensive du coprah et des noix de cocotiers sous la vive impulsion de la Société allemande de commerce et de plantation des îles du Pacifique. L'exportation de ces produits se monte à une valeur de 4 millions 1/2 en 1912. La découverte de gisements de phosphates a permis d'en exporter pour 1.271.000 francs en 1910, 1.562.500 en 1911 et 2 millions environ en 1912.

Commerce des Samoa

Années	Importations	Exportations	Commerce total
—	—	—	—
	fr.	fr.	fr.
1900	2.632.500	1.582.500	4.215.000
1905	4.233.750	2.536.250	6.770.000
1911	5.234.000	5.486.000	10.720.000
1912	6.242.500	6.305.000	12.547.500

Kiao-Tcheou

Bien que ne pouvant considérer Kiao-Tchéou comme une colonie allemande au sens propre du mot, il nous a paru intéressant d'esquisser en quelques lignes le rapide développement du mouvement commercial de cette concession. M. Fidel donne les renseignements ci-après sur l'essor de Tsing-Tao. « Ce port fut déclaré port franc en 1906, et depuis cette époque, l'administration des douanes chinoises y percevait des droits comme dans tous les autres ports à traité, avec l'obligation d'en remettre 20 % au gouvernement allemand. Ces 20 % et la part du gouvernement dans les bénéfices de la Compagnie du chemin de fer du Chantoung représentaient l'intérêt du capital engagé dans la mise en valeur de la colonie. Si l'on tient compte de toutes les circonstances favorables qui viennent d'être énumérées il n'y a pas lieu de s'étonner de la rapide progression du mouvement maritime et du commerce qui, en 1912, n'était guère inférieur à 250 millions de francs ». Kiao-Tchéou vit pour ainsi dire par son port Tsing-Tao qui n'est, en définitive, qu'un port de transit entre les produits germaniques et la Chine. Le transit signalé à

doublé en 7 ans. L'histoire de l'essor commercial allemand à Kiao-Tchéou est synthétisé dans le tableau ci-contre :

Années	Importations	Exportations	Commerce total
	fr.	fr.	fr.
1905	86.470.000	30.959.000	117.429.000
1911	86.719.000	75.701.000	162.420.000
1912	143.672.000	100.369.000	244.041.000

* * *

En 1905, le chiffre total du commerce extérieur des colonies allemandes était de 241 millions, en 1912 il atteignait 573 millions, soit une augmentation de 222 millions. La part de l'Allemagne a, déclare le Dr Karl Hellferich, l'actuel Ministre de l'Intérieur allemand dans son livre *Deutschlands Volkswohlstand* 1888-1913, passé dans son commerce avec ses colonies de 13.750.000 francs à plus de 50 millions. D'après les statistiques officielles allemandes la part de l'Allemagne dans le commerce de ses colonies a progressé de 80 millions de francs en 1905 à 207 millions 1/2 de francs en 1911 et la proportion par rapport au commerce total est passée pendant la même période de 39,3 % à 45 %. Ce dernier pourcentage est plus favorable que celui de la France dans le commerce de ses colonies (autres que l'Afrique du Nord), ce dernier s'étant maintenu entre 42 et 43 %, pour les dernières années.

* * *

Après avoir très rapidement montré par quelques chiffres ce que les colonies allemandes exportaient vers l'Allemagne et vers les autres pays, il paraît intéressant de déterminer quel était le débouché qu'offraient à la formidable industrie allemande ses propres territoires d'outre-mer. Ce débouché représente une importation de 112 millions 1/2, ce qui est fort peu, comparé au commerce général d'importation de l'Allemagne, mais il ne faut pas oublier cependant que c'était un marché privilégié et comme tel recherché de plus en plus par les maisons allemandes. La « Deutsche Kolonialzeitung » du 15 février 1913 indique la part prépondérante des importations allemandes dans les colonies de l'Empire sur celles

des autres pays. D'une manière générale le chiffre des importations de nos ennemis dans leurs colonies était de 63 %.

La proportion s'élève à 83 % pour l'Afrique du Sud-Ouest qui a importé, la même année, de la métropole, pour 46 millions 1/2 de francs de marchandises : en dehors des envois du gouvernement toujours très appréciables dans cette colonie, les progrès du peuplement allemand y provoquaient une demande de plus en plus active de denrées alimentaires, de vêtements, de linge, etc... La même année, le Cameroun achetait à l'Allemagne pour une valeur de 28 millions 3/4 de francs, soit les trois quarts des marchandises importées. Pour l'Afrique Orientale les statistiques accusaient une valeur de 30 millions 1/4 de francs de provenance allemande, soit 55 % seulement des importations; mais on fait observer que la proportion peut être portée aux deux tiers si l'on tient compte des marchandises allemandes importées par la voie anglaise du chemin de fer de l'Ouganda. Le Togo ne recevait guère que la moitié de ses importations de la métropole, la Nouvelle-Guinée les deux tiers et Samoa un cinquième.

Aucun Allemand ne doutait que l'industrie nationale ne trouvât sous peu des marchés importants dans ses colonies, ces dernières dans l'esprit de tous, étant destinées à un développement chaque année plus considérable.

Les événements actuels ont permis aux Alliés de s'emparer de la totalité de l'Empire colonial allemand, à l'exception de l'Afrique Orientale dont la conquête est en cours. Le gage que l'Entente a entre les mains n'est pas petite chose, la « carte géographique » de la guerre coloniale représente un domaine de 3 millions de kilomètres carrés sur lequel vivent plus de 12 millions d'habitants et dont le mouvement commercial annuel dépassait le demi-milliard au jour de la déclaration de guerre.

PITHIVIERS. — IMPRIMERIE DOMANGÉ ET Cie. — 15092.

PITHIVIERS. — IMP. DOMANGÉ ET Cie. — 15092.